

REDACTION
ET
ADMINISTRATION
A
LAC MEGANTIC
CHEF-LIEU DU
COMTE

L'ÉCHO de FRONTENAC

5c
le nu-
méro

ORGANE
DE
LA VILLE
DE
LAC MEGANTIC
ET DE LA
REGION

VOL. 13. — No. 52.

St-Marie, Bee, JEUDI LE 19 NOVEMBRE 1942

L. Philippe FOULIN, directeur

Rapport final de la souscription

Voici les montants souscrits dans les différentes paroisses du comté de Frontenac, au "Troisième Emprunt de la Victoire":

Souscripteurs	Paroisses	Objectif	Montants souscrits	Pourcentage
234	Lac Mégantic	\$80,000	\$94,700	118.37%
46	St-Evariste, Station et St-Evariste	16,000	19,000	123.1
29	Lambton	9,500	9,700	102.
30	St-Ludger	7,000	16,700	238.57
17	Courcelles	6,000	7,300	121.6
30	St-Samuel	6,000	10,100	168.33
27	Milan	5,000	5,800	116.
34	St-Cécile	5,000	5,850	117.
7	Notre-Dame des Bois	3,500	3,900	111.4
19	Woburn	3,500	7,450	212.8
99	Ecole Militaire	3,000	9,000	300.
22	St-Sébastien	3,000	3,600	120.
25	St-Gédéon	2,500	6,700	264.
6	St-Romain	2,500	2,600	104.
23	Piopolis	2,500	2,850	114.
14	Spaulding	2,000	6,450	322.50
14	Stornoway	2,000	4,450	222.15
12	St-Méthode	1,500	4,750	316.6
7	Springhill	1,200	1,450	120.8
4	Val Racine	750	750	100.

699 souscripteurs; Objectif: \$160,000; Montant souscrit: \$226,300; Pourcentage: 141.6. A.V. Pothier et G.M. Stearns, prés.-conjoint.

Notre travail de récupération se continue

Ce mouvement patriotique est hautement apprécié par le Surintendant Provincial de la Récupération Nationale, M. Roger Charbonneau.

La campagne de récupération inaugurée à Lac Mégantic, il y a quelques mois, et dont nous avons déjà plus d'une fois parlé dans les colonnes de notre journal, se continue avec succès en notre ville. Ces jours derniers, le Surintendant provincial de la Récupération Nationale, M. Roger Charbonneau, de Montréal, de passage à Lac Mégantic n'a pas hésité à déclarer que les résultats obtenus avaient été plus que satisfaisants.

Au cours d'une communication téléphonique que nous avons eue avec M. Charbonneau, alors qu'il était au bureau du secrétaire de la récupération pour Lac Mégantic, M. L. Philippe Cliche, M. Charbonneau, nous a demandé de remercier très sincèrement par la voix de notre journal, la population de Lac Mégantic pour sa précieuse collaboration et pour le dévouement dont elle a assuré le comité local d'organisation. Pas n'est besoin ici de souligner l'importance de la récupération, en temps de guerre, c'est là un sujet qui a déjà été traité lors du passage de M. Charbonneau et nous en avons parlé alors dans le journal local. M. Charbonneau s'est contenté d'exprimer le désir de voir notre population continuer le bel effort dont elle a jusqu'ici fait preuve, ajoutant qu'on ne doit pas compter seulement sur les soldats qui combattent l'ennemi sur les premières lignes de feu, mais que nous les civils sur la ligne d'arrière avons un devoir à accomplir et qu'un des moyens pratiques de nous en acquitter était de répondre à l'appel des œuvres de guerre telles par exemple, la récupération. "Nos soldats combattants", dit Monsieur Charbonneau, "n'hésitent pas eux à se sacrifier personnellement, à donner leur santé et même leur vie pour la défense de la justice et de nos droits; à nous, on ne demande pas autant, mais ce qu'on nous demande à son importance, c'est pourquoi nous voudrions voir toute votre population répondre à notre appel."

Monsieur Charbonneau nous a informés qu'une collecte sera faite à domicile d'ici 15 jours; on ne nous demandera pas d'argent, mais des rebuts, des articles sans valeur pour nous, mais fort précieux pour notre pays en guerre: caoutchouc de toutes sortes, fer et acier, plomb et cuivre, etc., etc. Chaque famille recevra d'ailleurs plus d'explications à ce sujet, lorsqu'un dépliant sera distribué dans chaque demeure, aux premiers jours de cette campagne.

En demandant à notre population de répondre avec empressement à l'appel de la récupération locale, Monsieur Charbonneau a qualifié de patriotes et de braves, ceux qui, à Lac Mégantic, dirigent ce mouvement de la récupération sans aucune rémunération, mais pour la seule satisfaction du devoir accompli.

Parlant du dernier emprunt de la victoire et du succès sans précédent qu'il a remporté à Lac Mégantic et dans le comté, Monsieur Charbonneau a ajouté que notre ville, qui a se placer aux premiers rangs dans la campagne de l'emprunt ne saura pas moins se distinguer dans le résultat qui couronnera ses efforts lors de la prochaine campagne de récupération à Lac Mégantic. "Cette fois", dit-il, "se sont des rebuts que nous demandons à votre population; ce sont des dons qui n'imposent de sacrifices à personne mais nous pouvons dire que si le travail de la récupération n'est pas des plus spectaculaires, il n'en est pas moins très important pour le succès de l'effort de guerre."

Le Surintendant de la Récupération a terminé ses remarques par les éloges à l'adresse des organisateurs locaux, des membres du comité local dont M. William Poirier est le président et M. L.P. Cliche le secrétaire, "nous avons en M. L. Philippe Cliche un dévoué collaborateur", d'ajouter M. Charbonneau.

Tirez le meilleur parti de votre THÉ...
rechauffer d'abord la théière
"SALADA"

LE COMITE REMERCIE



MM. Alfred-V. Pothier, George-M. Stearns et Donat Blais, respectivement présidents-conjointes et organisateur-secrétaire du Comité de l'Unité 053, du Troisième Emprunt de la Victoire remercient la population du comté de Frontenac de l'appui et de la coopération dont elle les a assurés, au cours de la campagne qui vient de se terminer par le résultat magnifique qu'on pourra trouver dans une autre colonne.

Sur le Pont d'Agnès

Ces premières bordées de neige durent quelques fois ce que durent les ros...ées.

A l'approche de l'hiver, nos Alliés ont couvert tous les fronts.

L'achat des étrennes saura bientôt ajouter un problème de plus, à ceux que nous a apportés la guerre actuelle.

Consolons-nous à la pensée que l'un des plus précieux cadeaux que pourra nous apporter l'an nouveau, c'est la défaite des puissances de l'Axis.

En vue de laquelle victoire, sont accomplis tant de sacrifices.

Si l'ouverture d'une huitre est un tour, ou un secret nos Chevaliers de Colomb ont révélé l'autre soir.

Souventes fois, à cette époque, ces rhumes tenaces s'agrippent.

On reprochera à Hitler, au jour de sa défaite, qu'il a eu trop de front... pour sa tête, et pas assez de coeur.

Parmi les sports de temps de rationnement, on se rappellera longtemps la course à... la melasse.

Ces mouluques ont la coquille dure mais le coeur tendre.

Les récentes restrictions dans la vente du sirop a donné lieu à un mel-melo... melasse.

Il va falloir s'irouter pour de bon (suite à la dernière page)

NOTES LOCALES

A LAC MEGANTIC

De petites chutes de neige, nous ont rappelés, au cours des derniers huit jours, que l'hiver se rapprochait de plus en plus de nous.

L'honorable Juge Philippe Marchand, de la Cour de Magistrat, de Victoriaville siégeait en notre Cour locale aujourd'hui, jeudi.

A cette même occasion, d'une session de notre Cour de Magistrat, l'honorable Juge Dalma Landry, de Sherbrooke, était en notre ville. Dans une autre colonne de cette édition, nous parlons des différentes causes qui ont été entendues par les Honorables Juges dont nous donnons plus haut, les noms.

Dans la salle des Chevaliers de Colomb, du Conseil local, était donné ces jours derniers, le banquet aux huitres, annuel. Les officiers et un grand nombre de membres du conseil prenaient part à cet événement. Le banquet fut présidé conjointement par Mgr J.A. Bonin, P.D., V.F., chapelain du Conseil et M. Jos Dion, grand chevalier. Plusieurs membres de l'Ordre étaient accompagnés de leur épouse.

M. Ernest Laporte est de retour d'un voyage à Montréal et Sherbrooke.

M. Roger Charbonneau, Surintendant Provincial de la Récupération Nationale, de Montréal, était à Lac Mégantic, hier, dans l'intérêt de la campagne de récupération organisée en notre ville.

Mme Jos. Roy est de retour d'un voyage de quelques jours à Sherbrooke.

M. Pierre Roy, est de retour d'un voyage à St-Jérôme où il a visité Mlle Anita Roy, sa fille.

M. et Mme Trefflé Vaillancourt ainsi que M. et Mme Henri-Le Vaillancourt se rendaient à St-Evariste, ces jours derniers, où ils assistaient au service et aux funérailles de feu (suite à la dernière page)

L'Hon. juge Dalma Landry pour la première fois sur le banc

A Lac Mégantic

L'honorable Juge Dalma Landry est monté sur le banc pour la première fois, en notre Cour de Magistrat. C'était pour présider une séance de la Cour de Magistrat que l'honorable Juge Landry occupait le siège aujourd'hui jeudi. A cette occasion, unique dans nos annales judiciaires locales, le drapeau flottait au mât de l'hôtel de ville.

Trois causes furent entendues, la première concernant la Commission des prix et du Commerce en Temps de guerre vs J.J. Morisson, de Scotstown. Le défendeur a plaidé coupable et il fut condamné à \$25.00 d'amende et aux frais de la cause. M. L. Philippe Cliche défendait la Commission cependant que M. Armand Drouin était le procureur du défendeur.

Dans une autre cause, La Commission des Liqueurs était la demanderesse vs Henri Bouffard, défendeur, lequel a plaidé coupable et a été condamné à \$50.00 d'amende et aux frais. M. Drouin était le procureur de la demanderesse et M. Cliche, celui du défendeur Bouffard.

La suivante concernait une infraction à la loi des Liqueurs, la Commission des Liqueurs de Québec vs Dame Roussseau, de Milan. Cette dernière fut condamnée à \$50.00 d'amende et aux frais, M. Drouin agissait pour la Commission, cependant que la défenderesse n'avait pas de procureur.

ST-EVARISTE, Station

(De notre correspondant)

Funérailles
Samedi, le 14 novembre, avaient lieu les funérailles de M. Joseph Vaillancourt, décédé le 11 à l'âge de 71 ans.

Le regrettable disparu laisse dans le deuil son épouse Florida Vachon et (suite à la dernière page)

ILS VEULENT COMBATTRE



Une quinzaine de jeunes Français, enrôlés depuis plusieurs mois dans l'aviation du Général de Gaulle, sont passés ces jours derniers par Montréal en route pour Calgary où ils feront leur entraînement de pilotes. Tous sont anxieux de décrocher leurs ailes pour aller combattre sur tous les fronts du monde où l'on jugera bon de les envoyer. Première rangée, de gauche à droite: MM. André Viau, Jean Lorrain, Henri Laugier, professeur à la Sorbonne, professeur à l'Ecole Libre des Hautes Etudes de New-York, ainsi qu'à l'Université de Montréal; Pierre Chéreau et André Hunter. Seconde rangée, dans le même ordre, MM. Pierre Duval, Jean Sébastien, Charles Baudry et Louis Lefranc.

Echos d'une campagne qui fut un succès

De la dernière campagne du Troisième Emprunt de la Victoire, nous arrivent, cette semaine, d'intéressants échos que nos lecteurs liront sans aucun doute, avec beaucoup de satisfaction.

Nous l'avons dit déjà, la campagne du Troisième Emprunt de la Victoire a dépassé toutes les espérances atteignant \$226,000.00 soit 141.6% d'un objectif fixé à \$160,000.00. Le résultat final de la dernière campagne de l'Emprunt de la Victoire, dans notre comté, fut donc à l'honneur, non seulement de notre population, mais encore de ceux qui avaient accepté la lourde tâche de diriger la campagne, de tous ceux enfin, qui de près ou de loin ont travaillé à accélérer sa marche ascendante.

Des informations venant des quartiers-généraux de l'Emprunt de la Victoire nous faisaient connaître ces jours derniers que le résultat obtenu dans notre comté avait été sans précédent non seulement dans notre région, dans la province, mais encore dans tout le Dominion. On se rappelle en effet que lors des deux premiers emprunts, les objectifs avaient été fixés à \$115,000.00; l'objectif du Troisième Emprunt a été porté à \$45,000.00 de plus, et pourtant Frontenac l'a surpassé.

La population de notre beau comté a droit à nos félicitations sincères pour l'honneur qui lui échoit dans le résultat final de la campagne. A ceux qui ont dirigé cette dernière, avec un dévouement qui n'a eu d'égal que leur courage, vont encore nos félicitations et notre admiration. On sait que le comité de l'Emprunt de la Victoire, était ainsi composé: MM. Alfred-V. Pothier et G.M. Stearns, présidents-conjointes et M. Donat Blais, comme secrétaires et organisateur.

Echos d'une journée d'étude chez nos militaires

Junior Leaders' School a eu dernièrement l'honneur d'une visite par les autorités des Quartiers Généraux du cinquième district militaire. Le Brigadier Geo. P. Vanier, D.S.O., M.C. était accompagné de son Officier d'Etat-Major, le Lt.-Colonel J.E. Chaput. Au nombre des visiteurs citons les noms suivants:

- Lt.-Col. J.E. Chaput, G.S.O., MD. 5.
- Lt.-Col. P.E. Poirier, D.A.Q.M.G., MD. 5.
- Lt.-Col. G.N. Dickenson, D.E.O., MD. 5.
- Lt.-Col. J.J. Chouinard, O.C. Camp de Valcartier.
- Lt.-Col. G.L. Taschereau, O.C. Camp de Lauzon.
- Lt.-Col. Trudeau, O.C. 3e Ba. Fus. Mont-Royal.
- Lt.-Col. Bellavance, O.C. Camp de Rimouski.
- Lt.-Col. Landry, O.C. Camp de Chicoutimi.
- Lt.-Col. Leclerc, O.C. Régiment de Lévis.
- Major Carrière, du directeur de l'entraînement militaire, Ottawa, Ont.
- Major Picard de Lauzon.
- Capt. J. Marchand, Officier des relations extra-murales, O.G. Québec.
- Capt. J.M. Guay, G.S.O. III P.T.O.G. Québec.
- Capt. Scott, Secrétaire de l'Inspecteur Général pour l'Est du Canada.
- Lt. Painchaud, Secrétaire particulier de M. le Brigadier.

ST-EVARISTE, Frontenac

Mlle Cécile Carrier employée à la "Frontenac Overall" passe la fin de semaine dans sa famille M. et Mme Calixte Carrier de Saint-Ephrem.

Miles Marie-Reine et Thérèse Grondin ainsi que M. Raphaël Faucher de St-Ephrem, à Shenley visitent parents et amis.

Mlle Rénéle Beaudoin à Thetford.

Miles Fernande et Laurentienne Jobin chez leurs parents à Shenley dimanche dernier.

Le 10 novembre, à la salle Dalmaire avait lieu la partie de cartes annuelle au profit de la patinoire. De nombreux cadeaux furent distribués aux gagnants. Le secrétaire est heureux de remercier tous ceux et celles qui ont pris part au succès remporté contribua aussi à l'embellissement de la patinoire.

Mariage
Le 14 novembre, fut béni à St-Méthode (Front) le mariage de M. Alcide Couture fils de M. et Mme Henri Couture de St-Evariste, Sta. à Mlle Jeanne d'Arc Couture fille de M. et Mme Jos. Couture de St-Méthode.

Meilleurs vœux de bonheur de tous les parents et amis.

La confiance en Dieu est la force des humbles.

MANUEL DE L'INVENTEUR
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR A L'ÉCOLE D'ÉLECTRICITÉ
934 525 CATHERINE 225 MONTREAL

FOURNISSEURS ATTITRÉS DU ROI GEORGE VI

LIENS DE L'EMPIRE

Chaque fois que vous versez à un ami un verre de vin fin EMU, Type Porto, non seulement vous êtes sûr de lui plaire, mais vous contribuez en même temps à resserrer les liens de l'Empire. Car les vins EMU proviennent des excellentes vendanges d'un Dominion frère.

Faits avec les raisins de l'Australie du Sud ensoleillée, les vins EMU sont purs, doux corsés et savoureux—et à cause du tarif impérial très bas, leurs prix sont modiques.



VIN TYPE PORTO
999 Rich Tawny Australien
EMU

26 onces - - - \$.85
40 onces - - - \$ 1.25
Cruche d'un gallon \$ 3.90

THE EMU WINE COMPANY, LIMITED
MORPHETT VALE, AUSTRALIE DU SUD ET LONDRES, ANG

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR PAUL FRESCYNET

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tel.: 39 Au-dessus de la Pharmacie Rexall

MEGANTIC

Tel.: 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste)
Heures de Bureau: — 9 a.m. à 9 p.m.

DR J.-EDOUARD LAFLECHE

CHIRURGIEN - DENTISTE

LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

IL EST IMPORTANT D'ACHETER DE LA QUALITÉ

● N'achetez que ce dont vous avez besoin. Ménagez ce que vous avez. Choisissez des vêtements de qualité qui dureront plus longtemps et vous donneront plus de satisfaction.

La fameuse marque de commerce Penmans—illustrée ci-dessus—est votre guide pour l'achat d'articles tricotés qui feront le maximum d'usage... des Sous-Vêtements qui vous assureront ce que le confort et la santé exigent... des Bas et des Chaussettes qui feront le maximum d'usage à un prix minimum... des Vêtements économiques pour tous les besoins.

Vous trouverez probablement que la quantité, les dessins et les modèles de vêtements tricotés Penmans sont limités, dans un but d'économie de temps de guerre. Cependant, la répartition des articles disponibles sera maintenue d'une façon aussi équitable que possible par l'intermédiaire des marchands.

Penmans

ARTICLES TRICOTÉS

KPM-42P

SOUS-VÊTEMENTS... BAS... VÊTEMENTS

M. Taschereau dirige la campagne du Timbre de Noël

Le comité provincial du Timbre de Noël se compose des mêmes officiers et directeurs que l'an dernier, mais la recette sera vraisemblablement triplée. — Deux émissions radiophoniques dont la première aura lieu le 23 novembre. — Les buts de la campagne.

D'ici à quelques semaines, la campagne du Timbre de Noël battra partout son plein. Officiellement, au Canada comme aux États-Unis, elle est supposée débiter le 23 novembre mais plusieurs comités devanceront cette date.

Chez nous, la vente se fera, au profit des œuvres antituberculeuses locales, sous les auspices de l'Association canadienne antituberculeuse et du comité provincial du Timbre de Noël. Et vingt-trois organisations y prendront part.

Le comité provincial du Timbre de Noël a les mêmes officiers et directeurs que l'an dernier. Le président est l'honorable M. L.-A. Taschereau, ex-premier ministre de la province et président de l'hôpital Laval; les vice-présidents sont M. J.-W. McConnell, président du Montréal Star, et madame Pierre-F. Casgrain; les directeurs: Son Excellence Mgr J.-Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, Sir Mathias Tellier, ex-juge en chef de la Cour d'appel, et le Très Révérend Archevêque F.-G. Scott. On a encoie à la mémoire le succès remporté en 1941, alors que la recette totale passa de \$25,000 à \$55,000, soit un record d'augmentation pour tout le Canada. Or, cette année, le comité provincial a rallié non seulement ses anciens comités, au nombre de seize, mais les trois qui étaient restés dissidents participeront au front commun. De plus, quatre nouveaux comités se lancent avec ardeur dans la lutte.

Tous les espoirs sont permis, si l'on tient compte que la ville et le district de Montréal viennent de mettre sur pied une puissante ligne antituberculeuse dont l'objectif ne serait plus de \$25,000 mais de \$125,000. Les autres comités, anciens et nouveaux, sortent au travail depuis des mois. Les listes postales ont été revisées et même refaites, et en plusieurs endroits on s'attend de doubler la recette de 1941.

Pourquoi cette campagne plus énergique que toutes celles du passé? Les dirigeants de la lutte antituberculeuse et le public n'oublient pas qu'en temps de guerre la peste blanche est plus redoutable que jamais. De fait, nous avons vu, en 1941, non seulement dans la province de Québec mais dans sept provinces sur neuf au Canada, augmenter le taux de mortalité par tuberculose. Il importe donc de dresser contre cet ennemi une solide barrière. Il ne faut pas attendre qu'il ait regagné son emprise d'autrefois. Tout doit être mis en oeuvre pour le bouter dehors. Pensons à ce que nous aurions à payer, en vies humaines et en argent, si le fléau pouvait librement se déchaîner parmi nos populations.

Le comité provincial du Timbre de Noël sera donc l'animateur de la lutte. Et, une première fois, le 23 novembre, une seconde fois au début de décembre, tout le réseau provincial de Radio-Canada diffusera un appel de M. Taschereau et de quelques-uns de nos chefs religieux, civils et militaires en faveur du Timbre de Noël.

Le Timbre de Noël de 1942 représente une scène gracieuse et familière. C'est le soir du 24 décembre. Une fillette aux boucles blondes gravit l'escalier de sa chambre. D'une main, elle tient un bougeoir, de l'autre le bas qu'elle suspendra à la cheminée. Et dans ce bas nos sommes invités à déposer l'obole qui, pour elle et pour des milliers d'enfants et même d'adultes, se transformera en bonne santé.

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être éticé, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

Manuel d'Agriculture par les Frères Maristes

La Librairie Granger Frères de Montréal vient d'édition le Manuel d'Agriculture par les Frères Maristes, livre de 614 pages, 7 1/2 x 5 1/2, couverture toile solide, illustré de plus de 600 vignettes, schémas et graphiques.

Ce dernier volume de la série des Manuels d'enseignement rural, par les mêmes auteurs, est d'une richesse d'information considérable; il expose avec une concision méthodique et dans une langue claire et souple toutes les données élémentaires agricoles fondamentales: agriculture, zootechnie, horticulture, chimie agricole, sylviculture, économie rurale, comptabilité agricole... Douze bacheliers, licenciés ou docteurs en sciences agronomiques ont revu attentivement l'un ou l'autre de ses soixante-quatre chapitres.

Peu de livres offrent autant d'intérêt à toutes les classes de la société. Qui n'aimera à découvrir les secrets de la nature... plantes et animaux? Le citadin n'éprouvera-t-il pas la même joie que l'homme des champs dans la lecture des phénomènes de l'hérédité, de la composition et de la conservation des aliments, des cultures industrielles, de l'élevage des animaux à fourrure ou encore de l'aviculture et de l'apiculture?

La multiplicité des gravures et des tableaux agrémentent les pages par trop techniques et facilite aux moins initiés l'intuition qui permet de saisir des questions assez ardues, telles la photosynthèse, les lois de Mendel, les ferments, l'inoculation des légumineuses, l'alimentation rationnelle des animaux... La reproduction de photos de l'élevage électrique et de l'alcaïteuse artificielle pour porcelets, du salon des vaches, de la déplumuse, de l'appareil à mesurer les vitamines et d'un grand nombre d'autres nouveautés sur nos fermes instruisent les personnes qui ne s'imaginent pas comment le progrès moderne a amélioré le sort du campagnard... Un artiste licencié des Beaux-Arts, le Fr. Daniel-Henri, mariste, a dessiné plusieurs des illustrations de cet ouvrage.

Les connaisseurs en arts graphiques se demanderont comment on a pu éditer, ces temps-ci, en cette province, un livre de cette valeur, pour un prix aussi modique. Editeurs et auteurs ont dû sacrifier tout espoir de bénéfices. Ils comptent que le public saura les récompenser de leur générosité et profitera de l'aubaine pour fournir à tous les jeunes du pays ce moyen si opportun d'étudier un peu l'oeuvre du Créateur et de ses créatures.

Le livre se vend \$1.50 dans toutes les librairies... \$1.65 chez Granger Frères, 54 Ouest rue Notre-Dame, Montréal, par la poste.

LA CIRCULATION DES CAMIONS

M. James Stewart, l'administrateur des services à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, annonce un amendement à l'ordonnance qui limite à 35 milles de l'adresse sous laquelle ils sont enregistrés, le rayon de circulation des véhicules commerciaux privés.

Les transporteurs de bois de pulpe ou de bois de sciage qui désirent rayonner à plus de 35 milles de leur établissement après le 1er novembre doivent en demander immédiatement la permission à l'administrateur par l'entremise d'un bureau de la Commission des Prix.

On rappelle aux propriétaires de camions privés qu'ils doivent inscrire sur chaque côté de la caisse de chacun de leurs camions, leur nom et l'adresse sous laquelle ils ont enregistré ce camion. Lettres et chiffres de cette inscription doivent être hautes d'au moins un pouce. M. Stewart observe que beaucoup de camionneurs ne paraissent pas se soucier de cette règle importante. Ils feraient mieux de s'y conformer sans retard.

On fera enquête bientôt sur l'observation de cette ordonnance. Le camionneur qui néglige d'inscrire son nom et son adresse sur sa voiture est passible de sanction très rigoureuse.

FORMIDABLE DEPENSE DE GUERRE

Au cours des sept premiers mois de la présente année fiscale.

Ottawa. — Les dépenses de guerre du Canada dans les sept mois allant d'avril à octobre compris forment un total de \$1,221,736,997, a révélé, le bureau du contrôleur du Trésor. C'est plus que deux fois le montant dépensé dans la période correspondante de 1941, qui fut de \$607,897,989.

C'est une dépense quotidienne d'environ \$5,677,000 le mois dernier. Les chiffres du Bureau du contrôleur font aussi voir qu'on a payé, le mois dernier, \$120,000,000 en vertu de l'Acte du financement de guerre du Royaume-Uni de 1942.

Les dépenses totales pour les premiers sept mois de l'année fiscale furent de \$2,374,471,038, près de trois fois les dépenses pour 1941, qui furent de \$841,693,432.

Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu d'avance.

Propagande communiste

La propagande communiste, comme il fallait s'y attendre, reprend de plus belle dans notre pays. Au concert organisé par les Festivals de Montréal, le 6 novembre dernier, le nouveau ministre de l'U.R.S.S. au Canada, M. Fédor Gouzev, fit l'éloge du régime soviétique. Il fut copieusement applaudi par un auditoire bourgeois. Quatre jours plus tard, Tim Buck et son état major reprenaient la même antienne au marché Atwater et annonçaient un régime semblable pour l'après-guerre au Canada. Tout cela se passe, malheureusement, sous les yeux et même avec le concours bénévole des autorités.

Il importe de réagir vigoureusement contre une telle attitude. Faisons savoir à Ottawa notre opposition énergique à toute activité communiste. Et puisqu'on exalte actuellement le régime soviétique rappelons-nous sur quels principes faux il

HOTEL A VENDRE

Hôtel Licencié "A" entièrement meublé; 41 chambres à coucher, deux lobbys, salon privé, salle à dîner, grill à l'arrière. Système de chauffage à l'eau chaude, dans tous les appartements, sur chaque plancher; grand terrain, garage chauffé. Chiffre d'affaires annuel de \$70,000.00 à \$75,000.00. Cet hôtel est le seul dans un bon centre industriel. Cause de vente: maladie.

Pour plus amples informations, s'adresser à:

P. A. GOBEILLE,
93, Rue Marquette,
SHERBROOKE, Qué.

Oct. 29 Nov. 5-12-19

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Chimique FRANCO Américain 1566, rue St. Denis, Montréal

Quand vous voulez ce qu'il y a de mieux

C'est bon de revenir à la

BLACK HORSE

La meilleure bière au Canada—produite par DAWES depuis cinq générations

ECLAIREZ BIEN

mais Épargnez le Courant...

avec des AMPOULES EDISON MAZDA

FABRICATION CANADIENNE

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

LES DERNIERES SOUSCRIPTIONS

Total pour la province: \$266,974,050. — Total pour Montréal: \$211,596,800.

Les dernières souscriptions, au montant de \$3,054,300, enregistrées au quartier général de l'emprunt de la victoire, portent le total de la province de Québec à \$266,974,050, soit à 133.5 pour 100 de son objectif de \$200,000,000. La somme souscrite dans l'île de Montréal s'élève maintenant à \$211,596,800, ou 132.2 pour 100 de l'objectif qui avait été fixé à \$160,000,000, l'apport de ces derniers jours s'étant chiffré par \$1,814,800. Le comité national des finances de guerre annoncera, lundi ou mardi prochain, le résultat final des souscriptions pour la région métropolitaine et pour la province.

repose et quelles ruines il a accumulées. L'encyclicle Divini Redemptoris renseignera sur ces points tous les hommes de bonne foi.

L'ECHO de FRONTENAC

L'ECHO DE FRONTENAC
Journal Hebdomadaire
PRIX DE L'ABONNEMENT
Canada \$2.00 Etats-Unis \$2.50
Toute année commencée est due
en entier.

DEMANDEZ LES PRIX
DE NOS
Annonces à longs termes,
Annonces classées,
Annonces judiciaires et autres.

AU CONSEIL DE VILLE

La séance du Conseil de lundi soir dernier, réunissant à l'hôtel de ville sous la présidence de Son Honneur le maire J.-E. Lafleche, les échevins Henri Laporte, J.-J. Stewart, René Mercier, Cyrille Blais, Etienne Charrier, J.J.-Emile Cloutier et G.-Willi Gagnon, ainsi que le notaire D. Lourdes Lippé, greffier.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 19 octobre fut lu par le greffier, et fut adopté par une résolution dans laquelle l'échevin Mercier fut le proposeur et l'échevin Blais, le second.

Suivit alors la lecture des comptes approuvés et non approuvés par le Conseil.

M. le MAIRE: Est-ce que le comité des finances a vérifié les comptes?

L'échevin LAPORTE: (président du comité) Nous avons vérifié les comptes, M. le maire et il y a quelques remarques à faire au sujet de l'assurance. Le comité de finance se demande si nous devons donner cette assurance-là au même, à la même compagnie ou si nous devons changer. Nous avions promis à M. Lebrun de l'encourager et nous ne lui en avons jamais donné.

L'échevin Mercier fait une remarque à ce sujet; l'échevin Cloutier se serait de l'avis qu'on laisse l'affaire en suspens et l'échevin Laporte fait remarquer que la police en question est expirée depuis le 7.

L'échevin CLOUTIER: Nous sommes couverts quand même.

M. le MAIRE: Nous avons autre chose avec M. Lebrun.

L'échevin CLOUTIER: Au sujet du numéro 639, salaires des employés permanents, est-ce que M. L'Heureux est payé quand même.

M. le MAIRE: Oui, nous avons consulté le comité de finances, à ce sujet.

L'échevin CLOUTIER: Pas moi, par exemple.

L'échevin LAPORTE: Il avait été convenu M. Lemay et moi au comité de lui payer son salaire.

L'échevin CLOUTIER: Si vous payez M. le maire et que vous n'avez pas avisé la compagnie...

M. le MAIRE: Elle est avisée.

L'échevin CLOUTIER: C'est l'assurance qui doit payer et elle doit payer les deux tiers. M. Cloutier donne ici les raisons pour lesquelles on doit laisser l'assurance régler la réclamation au lieu de payer nous mêmes le salaire à M. L'Heureux. "Je suis dans le comité de finance," ajoute-t-il "et je n'ai pas entendu parler de ce paiement de salaire avant aujourd'hui. Je trouve cela un peu étrange, nous avons ici, par exemple M. Nadeau qui a passé un an à rien faire, par suite d'un accident aussi, et qui n'a pas eu un sou."

L'échevin LAPORTE: Ce n'est pas le même cas.

L'échevin CLOUTIER: C'est le même cas et c'est dans la même assurance.

L'échevin LAPORTE: Ce n'est pas le même cas, M. L'Heureux est un employé de la ville; il travaillait pour la ville.

L'échevin CLOUTIER: C'est la même chose; trouvez-moi les compagnies qui paient les employés tout de suite, sans que l'assurance y voit.

L'échevin BLAIS: J'approuve M. Cloutier. On n'était pas supposé payer son salaire.

L'échevin GAGNON: Je me suis informé, moi, à ce sujet, et on m'a dit que la compagnie d'assurance allait nous rembourser, alors, je n'ai pas parlé.

L'échevin CLOUTIER: Moi pour ma part, je voudrais attendre que la compagnie paie avant de payer M. L'Heureux.

M. le MAIRE: Est-ce que la ville ne peut pas payer le tiers du salaire à ses employés?

L'échevin CLOUTIER: La ville paiera quand elle aura été payée; on dit toujours qu'on n'a pas d'argent, c'est le temps de le dire là; je n'ai pas été mis au courant de cela, moi.

L'échevin LAPORTE: On y était.

L'échevin CLOUTIER: Je n'y étais pas moi.

M. le MAIRE: M. Lemay y était.

omité de finance et je n'y suis pas, je n'en entends pas parler.

M. le MAIRE: Est-ce qu'il y a d'autres remarques sur les comptes?

L'échevin LAPORTE: Au sujet de la clôture de M. Mercier...

M. le MAIRE: Est-ce pour l'anné ou cet hiver?

L'échevin LAPORTE: C'est pour cet hiver; c'est toujours payé d'avance.

L'échevin MERCIER: Je crois, moi, que c'est toujours une année après.

L'échevin LAPORTE: C'est pour et hiver, d'après moi, c'est toujours payé d'avance.

L'échevin MERCIER: Je ne pense pas M. Laporte, on paie toujours une année après, cela se règle lorsqu'il vient payer ses taxes; il a été payé l'automne passé, pour l'année passée.

M. le MAIRE: C'est payable d'avance comme ça?

L'échevin LAPORTE: Soyez certain, que c'est pour cette année.

M. le MAIRE: (A M. Pouliot, employé de la ville qui est dans la salle) L'avez-vous vu Monsieur Mercier?

M. POULIOT: Je l'ai vu et il m'a dit de faire comme les autres années.

L'échevin BLAIS: Avant de l'accepter, ce serait aussi bien de le voir et on serait plus certain s'il s'agit du compte de l'an dernier ou de celui de cette année.

L'échevin LAPORTE: A tous les ans, on le paie; est-ce que vous êtes consentants à ce qu'on le paie cet hiver?

L'échevin MERCIER: Est-ce que vous posez la clôture?

L'échevin LAPORTE: Oui.

L'échevin CLOUTIER: Vous êtes certains que vous n'irez pas sur son terrain, si vous ne payez pas.

M. le MAIRE: Oui monsieur, on va y aller, c'est une loi provinciale.

L'échevin LAPORTE: Moi je propose de lui payer, mais il y a une loi provinciale qui nous permet de passer.

M. le MAIRE: C'est une loi provinciale, seulement, chez M. Emile Mercier, on n'est jamais allé constater les dommages; il nous a demandé \$25.00, on le paie, sans considérer les dommages; ça ne sert à rien de se mettre dans le trouble, nous sommes obligés d'en faire une, vu que le camp militaire nous le demande.

L'échevin CLOUTIER: Laissez ça en suspens.

L'échevin LAPORTE: Je propose que les comptes soient payés moins l'item en question.

L'échevin CLOUTIER: Il y a l'item des employés permanents, je propose qu'on attende pour le payer.

M. le MAIRE: Le compte est payé M. Cloutier, c'est pour l'avenir. C'est malheureux de manquer des assemblées, comme celle de la dernière fois; c'aurait pu s'arranger plus tôt.

L'échevin GAGNON: Si l'assurance est supposée de le payer, on n'est pas obligé de le faire nous autres.

M. le MAIRE: On ne savait pas que ce devait être long; je le retardais toujours pour sa vacance au Lac St-Jean, parce que l'ouvrage pressait.

L'échevin CLOUTIER: Je veux le payer; je suis pour cela, mais je veux le faire d'après notre droit.

M. le MAIRE: Voyez le comité de finance et réglez le cas de M. L'Heureux.

L'échevin CLOUTIER: Je tiendrais, pour ma part, à ce que l'on voit les correspondances à ce sujet-là je veux voir cette correspondance-là; je ne peux plus me fier sans voir. Je tiens à voir cela avant de le payer; bien entendu, je ne veux pas mener le conseil tout seul; si vous êtes de mon avis, bien entendu.

M. le MAIRE: Voici en résumé: le premier mois, nous l'avons payé; c'était le mois durant lequel son accident est arrivé. Il devait prendre sa vacance durant ce mois-là, sa maladie a traîné, il a été obligé d'aller à l'hôpital.

L'échevin CLOUTIER: En tous cas, je vous ai donné mon idée, nous avons discuté; arrangez ça à votre goût, moi, c'est mon avis.

M. le MAIRE: Non, ce n'est pas



Le club St-Denis a offert, dimanche dernier, un dîner des plus réussis en l'honneur de l'officier-pilote mitrailleur Guy Rainville, D.F.M., qui est revenu récemment d'outre-mer, où il s'est couvert de gloire, comme l'on sait, dans l'escadrille canadienne-française. Sur la photo, quelques-uns des invités d'honneur. De gauche à droite, l'hon. Athanase David, Mme Adélaré Raymond, l'officier-pilote Guy Rainville, le héros de la fête, le capitaine de groupe A. Raymond, Mme L.-A. David et M. Jean Chauvin, du Comité des Finances de guerre.

L'idée d'arranger ça à notre goût; on a payé jusqu'aujourd'hui, il s'agit d'approuver ce compte-là, seulement, on va le suspendre pour l'avenir.

Après cette discussion, l'échevin Laporte se fait le proposeur d'une résolution, secondé et adopté aux fins d'autoriser le paiement des comptes, sauf les items Nos 528 et 549 se rapportant à l'assurance et au salaire de M. L'Heureux.

M. le MAIRE: Est-ce qu'il y a dans la salle des personnes qui ont quelque chose à demander au conseil?

Parmi les correspondances dont on donne lecture, figurent celles d'un contribuable de la rue Victoria qui demande au conseil de diminuer

la taxe de locataire qu'on lui charge; il fait remarquer que dans le prix de son loyer est inclus le coût du chauffage, soit environ \$5.00 par mois et demande qu'on réduise d'autant le montant taxable figurant sur son compte.

M. le maire demande à M. Alfred Dostie, chef de police, de faire une enquête dans ce cas. M. Dostie présente à l'assemblée, se rendra au désir du conseil.

M. Ferrier Bouffard accuse réception de son compte de taxes et se dit surpris de constater l'évaluation trop élevée de sa propriété, laquelle évaluation égale sa valeur réelle, déclare-t-il. Il est prêt à payer ses taxes, mais basées sur une évaluation raisonnable.

L'échevin CHARTIER: Il est évalué à \$1,000.00 et il a payé sa maison \$1,000.00.

L'échevin CLOUTIER: \$500.00 ce serait de reste.

Un contribuable, qui a reçu un compte de taxes, fait part au conseil qu'il a vendu sa propriété à M. Elodien Duclos et demande à la ville de bien vouloir faire dans ses livres, les changements nécessaires par cette vente.

Mme Azilda-A. Lemay écrit au conseil, lui faisant remarquer qu'elle n'a pas eu de réponse à la demande qu'elle a déjà faite de réduire sa taxe à \$40.00, montant qu'elle a toujours payé dans le passé. La demande de Madame Lemay est remise au comité de l'aqueduc dont M. Denis

Un excellent aperitif parce qu'il est SEC
Un merveilleux rafraîchissement parce qu'il est LÉGER

LA LAGER
Frontenac
Bleu

M. Alexandre Larue dans le deuil

Mort à Québec de M. Alexandre Larue, Sr., ancien percepteur des douanes et père de M. Larue.

À Québec, samedi dernier, est décédé M. Alexandre Larue, ancien percepteur des douanes, dans la capitale, et père de M. Alexandre Larue, chef de cabinet, de l'hon. M. Adélaré Godbout, premier-Ministre de la Province. Le défunt était âgé de 76 ans. En lui, disparaît un citoyen intègre, respecté et aimé de tous.

Né à Québec, le 24 juin 1866, M. Alexandre Larue était le fils de Georges Larue, notaire, et de Marie-Louise Guénette. Son père avait occupé lui-même le poste de percepteur des douanes en la ville de Québec pendant de nombreuses années. Sa famille a toujours joué un rôle de premier plan dans la vie québécoise. Ses deux oncles furent des médecins éminents, le Dr Hubert Larue, professeur à l'Université Laval, et le Dr Léonidas Larue.

C'est en 1896, sous le gouvernement Laurier, qu'il entra au ministère des douanes, où il servit son pays pendant trente-sept années.

Lemay est le président.

M. Arthur Giroux, dans une lettre qu'il adresse au conseil, fait remarquer qu'il est devenu propriétaire des lots Nos 2205 et 2206 et que par conséquent, il ne se croit pas tenu de payer une taxe de locataire.

L'échevin BLAIS: C'est sans doute un compte de locataire qui a été envoyé à M. Giroux; comme il est propriétaire, il va falloir changer cela dans les livres.

Un propriétaire écrit au conseil lui demandant de bien vouloir rectifier deux erreurs sur le compte de taxes qu'il a reçu, une se rapportant à l'eau et l'autre aux vidanges. La demande est remise au comité concerné.

M. Conrad Lebrun, courtier en assurances, écrit au conseil lui rappelant l'offre qu'il avait faite à la ville l'an dernier, concernant l'assurance contre les accidents pouvant survenir sur les trottoirs.

L'échevin LAPORTE: Est-ce qu'il donne ses prix?

M. le MAIRE: \$1,000.00.

L'échevin BLAIS: Combien ça a-t-il coûté pour les accidents cette année?

M. le MAIRE: Ça n'a pas coûté cher, ça n'a pas coûté \$100.00.

On discute ici sur les avantages que la ville peut retirer d'une police d'assurance couvrant les accidents sur nos trottoirs et dans les rues.

Lue, une lettre de La Commission des prix et du Commerce en Temps de Guerre, informant la municipalité qu'il lui est permis de régler elle-même, la question du boni de vie chère. La Commission fait parvenir une copie de l'arrêté ministériel concernant les salaires en temps de guerre; faisant remarquer que dans cet arrêté les employés provinciaux et municipaux sont exclus. On étudiera ces renseignements qui nous sont fournis.

Le commandant du camp d'entraînement, le Colonel L. P. Cliche dans une lettre qu'il adresse au conseil demande à ce dernier d'aider les administrateurs du camp à entretenir le chemin de la côte qui conduit au camp, en installant une clôture à neige.

M. le maire informe le conseil qu'on s'attend au camp d'avoir une charrie pour l'entretien du chemin, charrie dont on se servira pour l'entretien du chemin qui conduit à l'aéroport.

La Compagnie Imperial Oil en faisant parvenir à la municipalité un état de compte au montant de \$270.41 lui fait remarquer que les barils vides qu'elle a en sa possession peuvent être retournés et qu'un crédit équivalant à leur coût sera donné à leur client.

M. le MAIRE: (A M. Gobeil). Est-ce qu'il y a beaucoup de barils de vides?

M. GOBEIL: Oui, il y en a de vides et il y a des pleins aussi.

St-Hubert de Spaulding

(De notre correspondant)

Plusieurs paroissiens de St-Hubert de Spaulding sont allés en retraite fermée à Sherbrooke à la Villa St-Alphonse, à laquelle retraite, assistaient MM. Lucien Béliveau, Aimé Bouchard, Gédéon Dostie, Alma Bouchard, Henri-Louis Bouchard, Hormidas et Honoré Foley.

MM. et Mmes Eméric et Henri Duquet ainsi que leurs enfants sont venus visiter un grand nombre de parents et amis de chez nous.

Lorsqu'il fut promu percepteur des douanes, M. Larue avait une longue expérience de cette branche importante de l'administration fédérale. Comme il avait grandi dans le service, il fut un excellent chef. Il donnait l'exemple du travail, de l'assiduité. Il exerçait son autorité sans faiblesse mais avec un esprit de justice et de charité. Ses collaborateurs l'estimaient et bon nombre d'entre eux doivent leur avancement et leurs succès à ses bons conseils.

Lorsqu'il prit sa retraite, en 1933, il avait placé sur un haut pied le service des douanes à Québec, et son départ causa de vifs regrets.

celle d'utiliser les barils; que ces derniers occasionneront des pertes d'huile. Il fait remarquer que M. l'échevin Mercier a été mis au courant de la perte qui se faisait dans l'emploi de ces récipients.

L'échevin MERCIER: M. Boulé que j'ai vu à ce sujet, m'a dit qu'on pouvait avoir un réservoir capable de contenir un char d'huile.

M. le MAIRE: Comme ça, vous perdez de l'huile avec cela? Nous allons nous informer auprès d'une autre compagnie.

M. GOBEIL: Si vous ne voulez pas compliquer les choses, vous êtes aussi bien de continuer avec la même compagnie.

L'échevin MERCIER: On serait certainement mieux d'avoir un réservoir, plutôt que des barils.

L'échevin CLOUTIER: On parlait de la charrie tout à l'heure, ce serait probablement le temps de demander des soumissions pour l'entretien de nos chemins, cet hiver.

M. le MAIRE: Est-ce qu'on va faire la criée, à la porte de l'église?

L'échevin GAGNON: J'avais demandé à deux intéressés de vous envoyer leur soumission; vous n'en avez pas reçues?

M. le MAIRE: Non.

Les membres du conseil parlent de la machinerie nécessaire à l'entretien des chemins d'hiver; du roulement par exemple, lequel a besoin de quelques réparations. On demandera des soumissions pour l'entretien des chemins et à cette fin on en fera l'annonce à la porte de l'église.

A propos des chemins dans les rangs 10 et 11, l'échevin Blais suggère de couper des branches qui seraient placées en certains endroits pour empêcher la neige de s'accumuler en trop grande quantité.

La Compagnie Bell Telephone demande au conseil de lui faire parvenir une résolution autorisant certaines réparations faites sur la rue Laval, par la dite compagnie. C'est une formalité exigée par la compagnie et la ville se rend à sa demande. L'échevin Mercier se fait le proposeur de la motion que seconde l'échevin Cloutier. Adopté.

On discute ensuite la question de l'achat du combustible pour l'an prochain. On se rappelle qu'une soumission a été reçue par le conseil et qu'elle a été étudiée au cours de la dernière séance. Avant de prendre une décision, nos administrateurs ont cru bon d'attendre quelques jours avant de prendre une décision. N'ayant pas reçu d'autres soumissions depuis, on a décidé d'accepter l'offre de M. Ovide Roy de Ste-Cécile et une résolution est inscrite au livre des minutes dans les termes suivants:

Il est proposé par l'échevin Cloutier, secondé par l'échevin Laporte que cent cordes de bois de 2 pieds, érables et merisiers soient achetées de M. Ovide Roy, de Ste-Cécile au prix de \$4.50 la corde, livrées à Lac Mégantic. Adopté.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, on propose l'ajournement et la séance est levée.

Compagnons de Chasse:
VOTRE FUSIL
et
le Gin de Kuyper



La véritable saveur de Hollande vous procurera une sensation de satisfaction et de chaleur après une dure journée dans le bois.

10 ONCES, 26 ONCES, 40 ONCES,
\$1.15 \$2.70 \$3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
MAISON FONDÉE EN 1695

Un enfant de 5 ans se noie dans la rivière

Georges Irvin Nason, Jr, a perdu la vie alors qu'il jouait sur la glace mince de la rivière, à Lac Mégantic.

Un nouveau drame de l'onde s'est produit, à Lac Mégantic, dimanche après-midi. Georges Irvin Nason, Jr, 5 ans, enfant de M. et Mme Georges I. Nason, Sr, de notre ville en a été la victime. L'enfant s'amusa en compagnie de quelques petits amis sur la glace encore mince de la rivière. Les enfants s'avancèrent dans la direction du viaduc, lorsque la glace céda sous leur poids. Georges et son frère disparurent sous l'eau pour quelques instants plus tard apparurent à la surface. Les compagnons, témoins de ce qui venait de se passer, s'étaient empressés de leur porter secours réussissant à retirer de l'eau un des malheureux, cependant que le père de Georges était prévenu du danger qui menaçait son fils. M. Nason, qui demeure à quelques arpents du lieu de la tragédie, arriva peu après sur la glace et en moins de temps qu'il en faut pour le raconter, plongea dans les eaux glacées de la Chaudière, pour, quelques instants plus tard, revenir au rivage nageant d'un bras et soutenant de l'autre le corps inanimé de son fils. Transporté au bureau du Docteur F.-X. Prévost, le corps de la petite victime semblait toujours sans vie. Le docteur Tancredi Fiset, appelé, «triqueta avec le docteur Prévost, la respiration artificielle durant plusieurs minutes, mais en vain, l'enfant avait cessé de vivre.

Le corps de la victime fut transporté à la morgue Lemay où fut tenue l'enquête du coroner, lundi. Elle fut présidée par le coroner Dr Louis-Georges Huard, qui rendit un verdict «d'asphyxie par immersion».

Les jurés étaient: MM. Pierre Richard, Jean Lavallée, Philomon Garneau, Albert L'Heureux, Cléophas Roy et Arthur Rancourt.

Il a le doigt coupé par une scie

M. Gaspard Hallé, 16 ans, fils de M. et Mme Aimé Hallé, de St-Romain, a été victime d'un accident qui lui a coûté un doigt de sa main gauche, hier, mercredi. M. Hallé était occupé à scier des lattes au moulin de M. Joseph Breton, de St-Romain, lorsque l'accident se produisit. Voulant libérer la scie d'un amas de bran qui en recouvrait une partie son gant toucha quelques-unes des dents entraînant la main du malheureux ouvrier qui eut l'index coupé à la première phalange.

Le blessé fut conduit en toute hâte à Lac Mégantic, où au bureau du docteur J.A. Dubé, ce dernier pratiqua l'opération qui s'impose dans semblable cas. Peu après, M. Hallé pouvait retourner dans sa famille à St-Romain. Il était accompagné de Mme Joseph Breton et de M. Eugène Blais, propriétaire de taxi, de St-Romain.

SPAULDING

—Mme Odilon Boulanger, de Ste-Cécile, est venue en promenade chez ses vieux parents et ses frères et sœurs où elle a passé une semaine.

—Mme Rosaire Côté est allée passer une semaine chez ses parents au Trois-Lacs et chez sa sœur Mme Joseph Leblond de Ste-Cécile.

—Mlle Rita Beaulé est venue passer quelques jours chez M. et Mme Rosaire Côté.

Décès

M. et Mme Napoléon Audet ont eu la triste épreuve de perdre un enfant de 7 ans.

LISTE

Nouvelle liste de Comités locaux pour le rationnement

Une seconde liste de comités locaux de rationnement vient d'être rendue publique par le surintendant régional. La première liste mentionnait déjà plusieurs comités, entre autres celui de Québec dont M. le Maire Lucien Borne est le président. Ces comités ont pour but de faciliter l'accès du public au fonctionnement de l'organisme du rationnement. Plus de 500 bureaux locaux sont établis par tout le Canada. Notre région comprend à elle seule, 43 de ces comités et voici la liste de ceux dont la composition est rendue publique aujourd'hui.

Pour le comité local de Lévis: président, M. L.S. Durant, Maire de Lévis; secrétaire, M. L.B. Pelletier, chef estimateur; membres, Mme Ulric Blier, Mlle Marguerite Roy, MM. Napoléon J. Mercier, industriel, Edgar Carrier, marchand, Noël Bégin, marchand, Rosaire Maranda, chef ouvrier, Léonidas Bilodeau, cultivateur, L. Maurice Carrier, cultivateur, tous de Lévis.

Pour le comité local de Rimouski: président, M. P.E. Gagnon, C.R. maire de Rimouski; secrétaire, M. Georges d'Auteuil; membres, MM. I. Lepage, marchand, Albert Michaud, marchand, Gédéon Roy, ingénieur forestier, L.J. Lepage, marchand détaillant, Léo Levesque, mercier, Mme Omer Leclerc, pré. Cercle des Fermières, M. Louis-Ernest St-Pierre, chef ouvrier, tous de Rimouski.

Pour le comité local de Ste-Marie de Beauce: président, M. J.A.L. Bilodeau, maire de Ste-Marie; secrétaire, M. J.B. Gendron, secrétaire; membres, MM. Wilfrid Avard, agent Jos Vachon, manufacturier, Jos. H. Morin, cultivateur, tous de Ste-Marie; MM. Ed. Gagnon, maire de Ste-Marie paroisse, Albert Marcoux, cultivateur et M. Jos. H. Morin, cultivateur de Ste-Marie; MM. Georges Gagné, cultivateur, maire de Ste-Elzéar, Linière Drouin, cultivateur et maire de Ste-Angeles, Wilfrid Cliche, garagiste, maire de Valley-Jonction et M. W. Vachon, cultivateur, maire de St-Séverin.

Pour le comité local de St-Raymond: président, M. Pitre Cantin, maire de St-Raymond; secrétaire, M. Marcel LaRue, notaire; membres, MM. Joseph Jobin, cultivateur, François Paré, marchand, Bernard Moisan, industriel, Honoré Beauré, entrepreneur-menuisier, Léo Moisan, marchand, tous de St-Raymond;

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

—Mme Roland Roy de St-Ludger est venue passer quelques jours chez ses parents M. et Mme Josephat Duquet.

—Mlle Thérèse Lemire de Charlevoix, était dans notre paroisse dimanche dernier.

Naissances

M. et Mme Oram Boucher font part à leurs parents et amis de la naissance de jumeaux.

—M. et Mme Clovis Bilodeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

Mariage

Jeudi, 12 novembre a eu lieu le mariage de M. Donact Stewart avec Mlle Marie-Berthe Côté, fille de M. et Mme Napoléon Côté, cultivateur de cette paroisse. Le nouveau couple est allé demeurer à Belle Rivière de Val D'Espoir comté de Gaspé.

de la campagne du de Noël pourrait bien être "Protégéons-nous." Tout cas insoupçonné de tuberculose est un danger pour vous. Lorsqu'une personne est malade, elle va voir le médecin; mais la tuberculose est insidieuse; plusieurs en sont atteints qui ne se sentent nullement malades. Un examen aux rayons X est le seul moyen de découvrir si l'on est exempt de la maladie. Aidez à procurer ces examens en achetant des timbres de Noël.

MM. Isidore Thibodeau, marchand de Rivière à Pierre, Joseph Vézina, cultivateur, maire de St-Léonard, Octave Langlois, cultivateur, maire de Ste-Christine.

Pour le comité local de St-Georges: président, M. Clovis Thibodeau, maire de St-Georges; secrétaire, M. Fernand Michaud, secrétaire; membres, MM. Georges E. Thibodeau, Emile Paquet, cultivateur, Ernest Boulanger, contremaitre, Archéas Roy, agent, J.A. Lemieux, gérant de banque, tous de St-Georges; MM. Georges Bonin, journaliste de Beauceville, Florian Pomerleau, restaurateur de St-Victor et le Dr Desruisseaux, M. D. de St-Côme.

Pour le comité local de St-Casimir: président, M. Wilson Baribeau, maire de St-Casimir Village; secrétaire, M. Chs-Aug. Lapierre, secrétaire de St-Casimir; membres, MM. Albert Giroux, industriel, maire de St-Casimir Sud, Patrice Tessier, cultivateur et maire de St-Thuribe, Arthur Dusablon, cultivateur et maire de St-Alban, Dr Gérard Labrie, M. D. de St-Casimir, Henri Tessier, marchand de St-Casimir, Albert Cauchon, cultivateur et maire de St-Ubald, Eugène St-Germain, cultivateur de St-Casimir, Albert St-Germain, cultivateur de St-Casimir et Eloi St-Germain, cultivateur et maire de St-Casimir-Nord.

Pour le comité local de Donnacona: président, M. Alphonse Leclerc, maire de Donnacona; secrétaire, M. Emile Germain, secrétaire; membres, MM. J.A. Duchesneau, Ernest Bertrand, Georges Roy, Jacques Germain, Mme Jos. D. Martel, Mlle Gisèle Germain, tous de Donnacona; MM. Alphonse Germain, maire de Les Ecureuils et Lorenzo LaVallée, maire de Cap Santé.

Pour le comité local de Jonquières: président, M. Jules Gauthier, notaire, maire de Jonquières; membres, MM. O. Fraser, comptable, maire de Kénogami, Adélar Bouchard, industriel, échevin de Jonquières, Emile Leblanc, marchand de Jonquières, Léonce Blackburn, gérant de magasin de Kénogami, Philippe Deschênes, mécanicien et échevin de Jonquières, Dorilla Gauthier, cultivateur de St-Charles, Borromé, Ulysse Boulianne, cultivateur, maire et préfet de St-Dominique de Jonquières, paroisse, Mme Henri Tremblay de Jonquières et Mme J. Wilbrod Gagnon de Jonquières.

Pour le comité local de Montmagny: présidents conjoints: MM. Tel. Coulombe, agent d'immeubles et maire de Montmagny et Irénée Poirier, cultivateur et maire de St-Thomas de Montmagny; secrétaire, M. J. René Côté, secrétaire-trésorier de

Montmagny; membres, MM. Philippe Coulombe, commerçant de bois, maire de St-Paul du Buton, Eugène Caron, commerçant, maire de Cap St-Ignace, Angénard Picard, cultivateur et maire de St-François, Horace Lecompte, maire de St-Pierre, Joseph Blais, cultivateur et maire de Berthier-en-bas, C. Eug. Létourneau, rentier de Montmagny, Edmond Rousseau, comptable de Montmagny, J. Raoul Fournier, percepteur des douanes et J.P. Fournier, marchand de Montmagny.

Pour le comité local de St-Jean Port-Joli: président, M. Honorius Leclerc, cultivateur et maire de St-Jean Port-Joli; secrétaire, M. J. Alfred Dubé, fabricant de beurre; membres, Mme Arthur Fortin, pré. Cercle des Fermières, Mme J. Arthur Dubé, sec. Cercle des Fermières, MM. Léon Toussaint, industriel, Charles Caron, commerçant, Jos. N. Bernier, Registreur, Gérard Bourgault, cultivateur, Octave Caron, cultivateur et J.T. Lavallée, marchand, tous de St-Jean Port-Joli.

Pour le comité local de Trois-Pistoles: président, M. Narcisse Bérubé, maire de Trois-Pistoles; secrétaire, M. Louis Rioux, sec-trésorier; membres, MM. David Bélanger, inspecteur de boucherie, Pierre Charette, cultivateur, Gonzague Bérubé, marchand, J. Henri Duval, industriel J. Louis Desjardins, dentiste, Chs. Eugène Belzil, ouvrier, Mme Louis Ernest Dionne, M. Frédéric Michaud, huissier, tous de Trois-Pistoles.

Pour le comité local de Ste-Anne de Beaupré: président, M. J.A. Gilbert, maire de Ste-Anne de Beaupré; secrétaire, M. Henri Jean, sec. municipal; membres, MM. Raoul Fortier, prés., Elz. Fortier, Jos. Racine, cultivateur et maire de Ste-Anne de Beaupré, Aimé Couture, gérant Matden & Son, Mme Aimé Couture, Mme Elz. Tremblay, M.M. Albani Leclerc, marchand de St-Tite, Odilon Côté, marchand de Beaupré et Lucien Rhéaume, gérant de Château Richer.

Pour le comité local de Loretteville: président, M. Delphis Dion, maire de Loretteville; secrétaire, M. Adélar L'Heureux, notaire de Loretteville; membres, MM. Ernest Blondeau, manufacturier de Château-d'Eau, Narcisse Allard, maire de St-Ambroise de la Jeune Lorette, Alfred Parent, marchand de Loretteville, Jean-Bte Auclair, contremaitre de Loretteville, Joseph A. Hamel, ouvrier, maire de l'Ancienne Lorette, Philippe Rochette, cultivateur et maire de St-Gérard Majella, Irvin Jack, aviculteur et maire de Valcartier, Mme Denis Lanthier, prés. Cercle des Fermières de Loretteville et Mlle Marguerite Jean, sec. Cercle des Fermières de Château-d'Eau.

Pour le comité local de Charlesbourg: président, M. Arthur Carmichael, marchand et maire de Charlesbourg Village; secrétaire, M. René Bédard, comptable, sec-trésorier de Charlesbourg village; membres, MM. Joseph Pagé, cultivateur, maire de St-Charles de Charlesbourg, Edouard Bélanger, cultivateur et maire de Charlesbourg Est, Alfred Renaud, menuisier de Charlesbourg, Isidore Villeneuve, cultivateur de St-Pierre de Charlesbourg, Alexandre Bédard, contracteur et maire de N.D. des Laurentides, Paul-Emile Beaulieu, boucher de Lac St-Charles, J. Charles Delage, cultivateur de Gros Pin (Charlesbourg) J.-Bte. Martel, notaire de Charlesbourg Ouest.

Pour le comité local de Beauportville: président, M. Albert E. Côté, maire, gérant, de Beauport; secré-

Beau succès d'une partie de cartes

Nos soldats qui font le feu outre-mer, ne seront pas oubliés à l'occasion de la grande fête de Noël, qui nous arrivera dans quelques semaines. En effet, les dames Auxiliaires du Régiment de la Chaudière ont pris l'initiative de diverses organisations dont les résultats financiers sont destinés à l'achat de cadeaux pour nos soldats au combat. Nous avons parlé, dans une récente édition d'une soirée, dont les bénéfices furent destinés à l'oeuvre en question. Ces jours derniers encore, quelques dames généreuses, organisaient une partie de cartes qui était donnée dans la salle des Chevaliers de Colomb.

La soirée en question fut des mieux réussies. On s'amusa joyeusement; de nombreux prix furent distribués aux gagnantes; d'autres furent mis au tirage comme prix d'entrée, mentionnons celui gagné par Mme Jos. Roy, offert par Mme D.L. Lippé; celui décerné à Mlle Margot Lippé, don de Mme Gédéon Blais, le prix offert par Mme J.E. Lafleche, gagné par Mme William Poirier. Les autres gagnantes furent: Mme Edouard Brulotte, Mlle Margot Lippé, Mme Jos. Roy, Mme Edgar Morin, Mlle Françoise Lemieux, Mme J.W. Bourque, Mme J.E. Letellier, Mme D.L. Lippé, Mme P.E. Mercier, Mme William Poirier et Mme George Neil.

de la campagne du de Noël pourrait bien être "Protégéons-nous." Tout cas insoupçonné de tuberculose est un danger pour vous. Lorsqu'une personne est malade, elle va voir le médecin; mais la tuberculose est insidieuse; plusieurs en sont atteints qui ne se sentent nullement malades. Un examen aux rayons X est le seul moyen de découvrir si l'on est exempt de la maladie. Aidez à procurer ces examens en achetant des timbres de Noël.

de la campagne du de Noël pourrait bien être "Protégéons-nous." Tout cas insoupçonné de tuberculose est un danger pour vous. Lorsqu'une personne est malade, elle va voir le médecin; mais la tuberculose est insidieuse; plusieurs en sont atteints qui ne se sentent nullement malades. Un examen aux rayons X est le seul moyen de découvrir si l'on est exempt de la maladie. Aidez à procurer ces examens en achetant des timbres de Noël.

de la campagne du de Noël pourrait bien être "Protégéons-nous." Tout cas insoupçonné de tuberculose est un danger pour vous. Lorsqu'une personne est malade, elle va voir le médecin; mais la tuberculose est insidieuse; plusieurs en sont atteints qui ne se sentent nullement malades. Un examen aux rayons X est le seul moyen de découvrir si l'on est exempt de la maladie. Aidez à procurer ces examens en achetant des timbres de Noël.

de la campagne du de Noël pourrait bien être "Protégéons-nous." Tout cas insoupçonné de tuberculose est un danger pour vous. Lorsqu'une personne est malade, elle va voir le médecin; mais la tuberculose est insidieuse; plusieurs en sont atteints qui ne se sentent nullement malades. Un examen aux rayons X est le seul moyen de découvrir si l'on est exempt de la maladie. Aidez à procurer ces examens en achetant des timbres de Noël.



Ils Chevauchent de nouveau...

GRACE A LA GUERRE, les quatre cavaliers de l'Apocalypse sont de nouveau en liberté... le feu, la famine, la glaive et la peste.

Lors du dernier conflit, le pire de ces fléaux fut la peste. Aujourd'hui, en Europe et en Asie, la tuberculose augmente, la redoutable tuberculose qui, chez les personnes de 15 à 45 ans, fait plus de victimes que toute autre maladie.

Vous pouvez empêcher une recrudescence de la tuberculose dans notre pays pendant la guerre en achetant dès aujourd'hui des timbres de Noël et en les utilisant chaque jour jusqu'à Noël. Ils aident à combattre la tuberculose.

ACHETEZ DES TIMBRES DE NOËL

Ils n'oublient pas leur chère ville de Mégantic

C'est en ces termes que parle le caporal Hector Blais dans une lettre adressée aux Dames Auxiliaires de notre ville.

Les dames Auxiliaires du Régiment de la Chaudière, à Lac Mégantic, faisaient parvenir à notre journal ces jours derniers une intéressante lettre reçue par Mme (docteur) J.E. Lafleche, du caporal Hector Blais, fils de M. et Mme Adélar Blais, actuellement en service outre-mer. Nous laissons parler le caporal Blais:

Quelle Part en Angleterre, 14 octobre 1942

Mme J.E. Lafleche, Lac Mégantic, Qué., Canada

Chère Madame:

Il me fait plaisir, en mon nom et

aux noms de tous mes compagnons du Régiment de la Chaudière, de vous remercier beaucoup des cadeaux récemment distribués à chacun de nous.

Tous, nous étions très contents du grand dévouement des Dames Auxiliaires de ma chère petite ville de Mégantic, que je ne saurais jamais oublier. Nous avons tous grande hâte de revoir les nôtres et nous espérons terminer cette guerre-éclair par une victoire.

Veuillez, chère madame, présenter mes meilleures salutations à tous les amis. Merci.

Bonne chance à tous,

Hector BLAIS, Caporal

E-11066, Le Régiment de la Chaudière, Armée Canadienne, Outre-Mer, Pl. 3.

ST-FVARISTE Frontenac

(De notre correspondant)

Notes locales

Mlles Germaine Couture de Montréal en vacances la semaine dernière dans sa famille M. et Mme Henri Couture.

—M. et Mme Rolland Dallaire passent quelques jours à Québec visitant l'exposition de renards.

—M. et Mme Gérard Demers par affaires à Québec dernièrement.

—M. et Mme Georges Quirion à Montréal la semaine dernière par affaires, visitant également M. Jean-Eudes Bilodeau.

—Mlles Marguerite Cliche et Cécile Boulé passaient une fin de semaine à Québec dernièrement.

—MM. Henri-Georges et Léopold Veilleux nous quittent pour aller travailler à St-Ludger.

CA VA MAL?

UNE INSPIRATION!

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Eclairez la voie de la SANTÉ...

1942 BONNE SANTÉ

TIMBRES DE NOËL

COMBATTEZ LA TUBERCULOSE

SOYEZ FORTS



SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT.

PRENEZ LES
PILULES MORO

1844 ST-DENIS, MONTRÉAL

Une campagne en faveur de l'hygiène dentaire

La Commission d'Hygiène dentaire du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec entreprend, sous le patronage et avec l'aide du gouvernement provincial, une campagne de propagande et d'éducation en faveur de l'hygiène dentaire dans la province de Québec.

Cette campagne s'ouvre le lundi 16 novembre par deux émissions aux postes CBF et CBM de la Société Radio-Canada, en anglais et en français, au cours desquelles seront entendus le Dr A. Fortier, président du Collège des Chirurgiens-dentistes, le Dr J. Brault, président de la Commission d'Hygiène dentaire, le Général LaFlèche, ministre fédéral des Services Nationaux de Guerre, l'honorable H. Groulx, ministre provincial de la Santé, le Dr A.-L. Walsh, président de la "Canadian Dental

Association" et le Dr A.-D. Angus, président du "Montreal Dental Club". L'émission en anglais, au poste CBM, aura lieu à 9 h. p.m., celle en français, au poste CBF, à 10 h. p.m.

Une autre émission, en français, sera diffusée du Poste CKAC de la Presse, le vendredi 20 novembre, à 8.30 h. p.m. pendant laquelle se feront entendre le Dr J. Brault, le Dr Albert LeSage, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et le Dr Adélaïde Groulx, directeur du Service de Santé de la Cité de Montréal.

Cette campagne qui a pour but d'attirer l'attention sur l'hygiène dentaire et d'en bien faire comprendre l'absolue nécessité, se poursuivra, tant à Montréal que dans toute la province, durant plusieurs mois. Elle comprendra de multiples manifestations, — nombreuses causeries radiophoniques aux postes CBF et CBM de la Société Radio-Canada et CKAC de la presse dont

l'horaire sera publié ultérieurement, ainsi que des conférences, des articles courts et pratiques sur les soins essentiels à donner aux dents publiés, en français et en anglais, dans les journaux quotidiens et hebdomadaires de la province, etc.

Cette campagne bénéficie, non seulement de l'assentiment, mais encore de l'aide effective des pouvoirs publics, fédéraux et provinciaux, des autorités religieuses et militaires, ainsi que de la Croix-Rouge et des grandes sociétés ou associations vouées à l'intérêt général.

Plus que jamais en ce moment, il est nécessaire de sauvegarder et d'améliorer la santé publique, dont l'hygiène dentaire est une des bases essentielles.

Comité consultatif d'emploi

La Loi de l'Assurance-Chômage, tel que conçue, déterminait la formation de comités d'embauchage dans l'ordre suivant: un Comité National d'emploi, un Comité Régional, et en plus, des Comités Locaux où la chose semblerait utile. Jusqu'ici, ces différents comités n'avaient pas encore été établis.

Nous venons toutefois d'apprendre que la Commission d'Assurance-Chômage a décidé la formation d'un de ces dits comités, dans notre district.

Les membres de ce Comité Local ont été choisis, après consultation, et seront des représentants de la classe ouvrière, des employeurs, avec un président pour diriger leurs travaux. Ce sont:

Pour les employeurs: Monsieur S.-J. Briggs, surintendant à la Johnson's Company. Monsieur Philémon Payeur, comptable, à l'Asbestos Corporation Limited.

Tandis que les représentants des ouvriers seront: Monsieur Emile Grenier, vice-président du Syndicat National de l'Amiante.

Monsieur Arthur Blanchard, secrétaire-trésorier de ce même Syndicat; Monsieur R. Thérberge, chef de gare, en sera le Président.

Le but de cette organisation tout comme des Comités Régionaux et du Comité National, est de diriger et d'aider la Commission en ce qui a trait à l'embauchage et au placement.

Nous espérons donc que d'ici quelques semaines le travail de ces messieurs sera commencé et nous sommes assurés que les résultats en seront des meilleurs à tous points de vue.

L'Heure Catholique

A 2h., au poste CKAC
La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Charbonneau, sera donnée, le dimanche 22 novembre, par le R.P. Joseph Ledit, S.J., qui a pris, comme thème général, pour les derniers mois de l'année: La Sainte Vierge dans notre vie.

Cette causerie a lieu à 2h., au poste CKAC. Elle sera suivie d'un sketch sur l'hôpital Sainte-Justine.



LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tout, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

LES LITHINÉS du Dr GROC N° 33 constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRITISME en général.

LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 contiennent, dans chaque boîte, des bonbons. En les collectant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Les Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies — Prendre le français — Refuser les imitations ne portant pas le nom et le No 33



RECETTES

LES GATEAUX SECS PLAISENT AUX SOLDATS

par Barbara E. Brooks
Avec les amateurs de conga et de rumba et les autres jeunes gens qui sont dans l'Armée, les mamans commencent à se demander ce que mangent tous ces gars. Grâce aux progrès qui ont été faits en matière d'alimentation, elles n'ont plus besoin de se tourmenter à ce sujet. Les soldats obtiennent toutes les calories dont ils ont besoin, et tout le menu est composé de façon à fournir les sels minéraux, les vitamines et autres éléments nutritifs essentiels.

Cependant, les colis venant de chez eux seront toujours chaleureusement accueillis par les soldats, car aucun cuisinier militaire n'a le temps ni l'envie de faire pour chacun des petites gourmandises qu'il aime. Par conséquent, les mamans peuvent commencer à rouler la pâte et à couper les biscuits. Les petits gateaux secs, faits à la maison, sont ce qu'il y a de mieux à envoyer à

un homme qui est au loin.

Il n'y a pas de plus grande satisfaction pour un soldat que d'enfoncer les dents dans ces petits gateaux pleins de noix qui ont été cuits, chez lui, dans le four du poêle. Ou bien, s'il préfère des bonbons, les Carrés au Caramel feront l'affaire.

Carrés au Caramel
8 onces de Caramel
2 cuillerées à soupe de crème
5 1/2 tasses de céréale éclatée au four (1 paquet de 5 1/2 onces)

Faites fondre le caramel, avec la crème, dans un bain-marie. Versez cela sur la céréale éclatée au four qui est dans un bol beurré, et mélangez bien. Tassez ce mélange dans des moules beurrés peu profonds et, lorsque froid, coupez en petites barres.

Recette pour 64 barres (2 moules carrés de 8 pouces de côté).

Biscuits Sees Favoris
3/4 tasse de figues sèches
1/2 tasse de beurre
1 tasse de sucre
2 œufs

1 1/2 tasse de farine
1/2 cuillerée à thé de bicarbonate de soude

1/2 cuillerée à thé de sel
3 1/2 tasses de flocons de maïs
1/2 cuillerée à thé d'essence d'érable ou de vanille.

Couvrez les figues d'eau bouillante et laissez reposer 10 minutes; égouttez-les, séchez-les avec un torchon, enlevez les queues, et coupez-les en petits morceaux. Mélangez à fond le beurre et le sucre; ajoutez les œufs et battez bien. Ajoutez la farine qui a été tamisée avec le bicarbonate de soude et le sel. Mélangez-les figues, les flocons de maïs écrasés et le parfum. Faites tomber par petites cuillerées sur une plaque non graissée et faites cuire de 10 à 12 minutes à four modéré (400° F.).

NAISSANCES

A ST-JOSEPH

M. et Mme Ladislav Cliche, née Fernande Favreau, annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Céline-Manon.

AGENTS DEMANDES

Dans Frontenac, par une compagnie d'assurance-vie-accident-maladie. Compagnie canadienne-française: "La Solidarité".
S'adresser à:
J.-E. GIGUERE
Inspecteur,
STE-GERMAINE, Dorchester.



Quand vous croquez que vous en avez les moyens.

WISER'S OLD RYE

10 oz. \$1.15
25 oz. \$2.75
40 oz. \$4.20

EMBOUTILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA

Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Cliche, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Rachel Cliche, cousine de l'enfant.
—M. et Mme Ovide Nadeau (Irène Tardif) annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Oliva-Jean-Guy.
Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Vachon, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mme Alfred Gilbert.

MADAME ALICE LAMONTAGNE
57, Rue Dollard Téléphone: 89W
Spécialiste diplômée en corset médical "SPENCER"
avise le public qu'elle est en mesure d'ajuster tout genre de support médical et cousin pour hernie, pour dames, hommes et enfants. Aussi support abdominal, dorsal, sacro-iliaque pour le bon maintien et corset de maternité.
Cinq années d'expérience — Satisfaction garantie
Présentez-vous, écrivez ou téléphonez à l'adresse ci-haut mentionnée.
J.N.O.

Etude légale de
M^{re} LOUIS-PHILIPPE CLICHE,
L. L. L.,
Avocat au Barreau de St-François
LAC MEGANTIC, — Cté Frontenac

LES DOCTEURS...
J. A. & LIONEL DARGHE
92 rue King O. Sherbrooke
YEUX, - OREILLES, - NEZ, - GORGE
Lunettes fournies à délai de quelques heures.

DR CHARLES BOISVERT
Médecine générale
SPECIALITE: Examen de la vue, Lunettes.
Lac Mégantic, Qué.

...par temps froid, nous servons de préférence du VIN



"Le vin reconforte par une froide journée d'automne. Aussi, nous servons du vin de préférence à toute autre boisson."

Les vins Bright's Hermit sont les plus aimés au Canada; ils sont vraiment délicieux et peu coûteux. Ces vins ont une saveur riche et moelleuse; ils sont fabriqués avec les plus beaux raisins canadiens et fortifiés au brandy.

Servez du vin Hermit dans l'après-midi, à la veillée, aux repas, chaque fois que vous recevez des amis.

En vente dans les magasins de la Commission des Liqueurs de Québec

26 OZ. **60¢** BRIGHT'S **95¢** 40 OZ.
HERMIT
Types Porto et Sherry



T. G. BRIGHT & CO. LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT.
Lachine, P.Q. • Regina, Sask.

ECONOMISEZ
En vous retirant aux
HÔTELS FORD
Montreal Toronto et le
LORD ELGIN & Ottawa

Modernes, à l'épreuve de feu, convenables, meublés, situés dans les meilleures sections de la ville.

129 à 131
Rue St-Jacques
Montreal

400 LITRES CHAMBRES AVEC RADIOS!

FERMES A VENDRE

Ferme de 156 acres, située sur la route Nationale à 12 milles de Sherbrooke. Eau courante et électricité. Vendra avec ou sans roulant. Située près de Windsor Mills, Qué.

Ferme de 125 acres, située à 1 1/2 mille de Sherbrooke. Eau courante et électricité. — Instruments aratoires, chevaux, etc.

Autre ferme située à 4 milles de Sherbrooke: 187 1/2 acres, dont 90 acres en culture. Cette ferme est fertile et sans roche. Eau courante. Bêtes à cornes, trois chevaux, instruments aratoires.

Ferme de 439 acres, dont 160 en culture, 200 acres en bois; sucrerie de 4,000 érabes dont 2,000 avec outillage pour fins de fabrication du sucre; environ 500 cordes de bois de pulpe; maison de 10 chambres avec toilette et fournaise. Grange de 50 pieds x 110 pieds pouvant recevoir 110 tonnes de foin en plus du grain, pouvant abriter 70 bêtes, actuellement sur cette ferme; outillage double pour machines aratoires. L'an dernier, la production de la sucrerie a été de 17 barils de sirop de 45 gallons chacun, soit 745 gallons de sirop.

Pour plus amples informations s'adresser à:
P.A. GOBEILLE,
25 Rue Marquette
SHERBROOKE, Qué.

Oct. 29
Nov. 4-12

ÉTEIGNEZ CETTE LUMIÈRE S'IL VOUS PLAÎT!



L'énergie électrique est essentielle à la victoire!

Veillez éteindre cette lumière et économisez ces précieux kilowatts si nécessaires à la production du matériel de guerre.

- > Chaque fois que vous tendez la main vers le commutateur, demandez-vous si c'est bien nécessaire.
- > Vérifiez vos ampoules électriques aujourd'hui—voyez si à certains endroits une 60 ne ferait pas tout aussi bien qu'une 100, ou une 40 à la place d'une 60.
- > Vous pouvez faire beaucoup pour aider notre effort de guerre dans votre propre foyer.

THE
Shawinigan
WATER & POWER COMPANY

Bas élastiques!

Nez vous toujours en magasin, ou fabriquez pour vos spéciaux, tout genre de supports élastiques tels que: supports pour après opération, Suro-Blanc, Maloculé, Dentures d'automne, Nettes fléchissantes, Obésité normale, Bas élastiques fabriqués par la maison Bauer & Black confectionnés tout comme des bas de soie ordinaire, avec du fil de Lestex. Ces bas ont la même apparence que les bas de "service" ordinaires et sont tout à fait confortables. Ils soutiennent bien la jambe dure et l'entorse se soignent facilement.



Une jeune fille diplômée est à la disposition des dames pour mesurer et avis.

CONSULTEZ VOTRE MEDECIN
PHARMACIE GAUDET
29, rue King-Ouest
Près du terminus des autobus
Tél. 3868, Sherbrooke

NOTES LOCALES

(suite de la page 4)
M. Joseph Vaillancourt.
—Mme Rosario Tétrault est de retour d'un voyage à Sherbrooke.
—Une belle fête de famille avait lieu récemment à la résidence de M. et Mme Louis Lachance, à l'occasion du 70ième anniversaire de leur naissance. On a offert à M. et Mme Lachance bons souhaits et félicitations ainsi qu'une bourse. Il y eut partie de cartes et divers amusements.
—M. et Mme Georges St-Pierre qui ont passé quelques mois en notre ville, sont retournés à Amos, Abitibi, pour y demeurer.

—Mme Jos. Michaud est allée à Sherbrooke, où elle a été l'hôte de Mme Horace Gosselin sa soeur et de Monsieur Gosselin.

—Mme Alfred Kilmer, de Niagara Falls, M. l'abbé Léon Giguère, du Séminaire St-Charles Borromée, de Sherbrooke, M. Roger Giguère, du camp de Rimouski, Mlle Simone Giguère, et Suzanne Morin, de Montréal ainsi que Mlle Annette Giguère, de Sherbrooke étaient à Lac Mégantic à l'occasion du service et des funérailles de feu M. Edouard Giguère.

Sur le Pont...

(suite de la page 1)
et pour longtemps.
Ce ne sont pas tant les fronts russes que les chevelures allemandes, qu'atteindront plus directement les neiges du prochain hiver.

Ce que doivent souhaiter ardemment faire les adeptes du nouveau Bloc Populaire, bloc solide.

Si raffiné soit-il, le père Noël doit être perplexé devant les problèmes des raffineries.

Soyons contents, malgré tout, ce fil à retordre que nous apportent tant de restrictions, ne peut être en métal.

Décès de M. Edouard Giguère

A Lac Mégantic, vient de mourir, corés une maladie de six ans, M. Edouard Giguère, fils de M. et Mme Georges Giguère. Feu M. Giguère était âgé de 28 ans et 9 mois. Il laisse pour le pleurer, son père et sa mère; sept frères: MM. Joseph Giguère de Belcombe, Abitibi, Lucien, de Lewiston, Me, Rosaire et Jean, de notre ville, Raoul, de Brownville, Me, M. l'abbé Léon Giguère, Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke et Roger Giguère, en service militaire, à Rimouski; trois soeurs: Mme Alfred Kilmer, (Béatrice) de Niagara Falls, Mlle Simone Giguère, de Montréal et Annette Giguère, de Sherbrooke; son beau-frère: M. Alfred Kilmer, de Niagara Falls; ses belles-soeurs: Mme Joseph Giguère, de Belcombe, Mme Jean Giguère, de Lac Mégantic; ses neveux: Fredie et Donald Kilmer, de Niagara Falls, Paul-Emile, Jean-Luc et Yves Giguère de Belcombe, Bruno Giguère de Lac Mégantic; une nièce: Ginette Giguère, de Lac Mégantic; plusieurs autres parents, parmi lesquels des oncles et des tantes.

Le service du défunt fut chanté en l'église de Lac Mégantic, ce matin jeudi par Monsieur J.A. Bonson, P.D., V.F., assisté de MM. les abbés Anatole Bachand et Oscar Bergeron, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Bachand fit la levée du corps.

Durant le service, la quête fut faite par MM. Alyre Fortier et Roger Pratte.

Les porteurs étaient: MM. Roland Ruel, Adrien Brulotte, Jules Vallée et Lucien Lapière.

Conduisant le deuil: M. et Mme Georges Giguère, le père et la mère du défunt, M. l'abbé Léon Giguère, son frère; MM. Raoul, Rosaire, Jean

Jugements sont rendus dans ces causes

L'Honorable Juge Philippe Marchand a siégé, aujourd'hui à notre Cour de Magistrat. L'Honorable Juge a rendu jugement dans deux causes qui avaient été entendues lors du terme d'octobre, à Lac Mégantic.

Dans la cause de Jobin vs Richard, tous deux de St-Samuel, dans le comté de Frontenac, le prévenu Richard a été libéré honorablement. Mre J. Armand Drouin était le procureur du demandeur et Mtes L. Philippe Cliche et Valmore Bienvenue pour le défendeur.

Dans la cause de La Commission des Liqueurs de Québec, contre Daniel Gagné, la plainte fut renvoyée pour défaut de forme. Mre Drouin était le procureur de la demanderesse et Mre L.P. Cliche pour le défendeur.

ST-EVARISTE,

(suite de la page 1)
6 enfants, Mme Antoine Plante (Meldora) Mme Roméo Plante (Alice) M. Eddy Vaillancourt, Mme Octave Blais (Bertha) tous de St-Evariste Sta. deux garçons adoptifs M. Philibert Jacques de Leeds et M. Fidèle Vachon de Sherbrooke.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'une nombreuse assistance le parents et d'amis.

La levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé Pierre Crépeault curé de la paroisse.

Portait la croix: M. Joseph Nadeau de St-Evariste. Le corps était porté par MM. Achille Gosselin, Auguste Godbout de St-Evariste, M. Nadeau de Courcelles, Albert Nicole de Disraéli Ludger Paré de Courcelles et Alfred Deslauriers de St-Ephrem ces derniers tous employés de Québec Central car le défunt était un ancien sectionnaire de Q.C.R.

Le deuil était conduit par, outre son épouse, ses enfants, ses deux belles filles Mme Philibert Jacques (Laure Dallaire), de Leeds, Mme Fidèle Vachon (Adrienne Brown) de Sherbrooke; deux frères: M. Archéas Vaillancourt, de St-Evariste, M. Siméon Vaillancourt, de Granby; ses soeurs: Mme Alcide Lessard (Amantha) de Granby, Mme Vve Phyllis Fortin (Adèle) de St-Evariste, Mme Napoléon Dostie (Céline) de St-Thérèse-Joli, Mme Eleucippe Dostie (Rose-Anna) de St-Daniel, Mme Henri Couture (Evangéline) de St-Evariste Sta.

Ses beaux-frères: M. Joseph Vachon de St-Evariste, M. Tréfilé Vachon d'Hartford, Conn., M. Alphonse Vachon, de Sherbrooke, M. Napoléon Dostie de St-Thérèse-Joli, M. Philippe Dostie d'Augusta Maine, M. Napoléon Lapointe de St-Méthode, M. Henri Couture St-Evariste, M. Achille Lessard de Granby, Eleucippe Dostie de St-Daniel.

Ses belles-soeurs: Mme Archéas Vaillancourt, St-Evariste, Mme Siméon Vaillancourt, de Granby, Mme Napoléon Lapointe de St-Méthode, Mme Joseph Vachon de St-Evariste, Mme Tréfilé Vachon de Hartford Conn. Mme Philippe Dostie, d'Augusta Maine.

Ses beaux-fils: M. Roméo Plante, M. Antoine Plante, M. Octave Blais, de St-Evariste.

Ses neveux et nièces: M. et Mme Otilon Gobeil de Shenley, M. et Mme Arthur Martineau de Thetford, M. Evariste Dostie de St-Thérèse Joli, MM. David et Léo Fortin St-Evariste M. et Mme Tréfilé

et Roger Giguère, ses autres frères: Mme Alfred Kilmer, Mlle Simone et Annette Giguère, ses soeurs; Mme Jean Giguère, sa belle-soeur; Mlle Suzanne Morin, de Montréal; Mme Alfred Pratte, sa tante; ses cousins, cousines et autres: M. Roger et Mlle Rita Pratte, Mme Evangéliste Rodrigue, Mme Amédée Coulombe, Mlle Rolande et Estelle Coulombe, M. Gilles Coulombe, Mmes Ernest et Alphonse Grenier, de Lac Mégantic, Mme Alyre Fortier, de St-Cécile, Mlle Monique Guérin, de Lac Mégantic, M. et Mme Gaudias Dallaire, M. Bernardin Dallaire, Mmes Joseph-Almé et Alexandre Roy, de St-Ludger, M. et Mme Hilaire Roy, M. Adrien Baillargeon, M. (dr) Charles Boisvert, Mme Willy Gagenon, Mlle Gabrielle Gagnon, Mlle Marguerite Fortier, Rita Bellefleure, M. Wilfrid Boulet, représentant la J.O.C., MM. Robert Coulombe, Claude Séviigny Robert Brulotte, Jean-Paul et Maurice Legendre, représentant les Scouts, Mlle Noella Roy, Anna-Marie Dunquette, Juliette Royer, Mme E. Durand, M. Alyre St-Pierre, Mme Adrien Brulotte, MM. Alyre Fortin, Roger Tardif, Alfrédo Nadeau, Philippe Foley, Mme Otilon Fortier, et Mme Bernard Guérin, MM. Luc Roberge, Joseph Dion, J.A. Bernier, Eugène Girard, Pierre Paré, J. Drouin, Mlle M. Mercier, M. A. Nadeau et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Nos condoléances à la famille en deuil.



A travers tout le Canada, jeunes et vieux ont afflué vers les usines de guerre et combien l'entre eux sont incapables de trouver un endroit convenable où se loger. Vous voyez plus haut, deux jeunes gens qui n'ont pu trouver une chambre et se sont réfugiés au Y.M.C.A. Malheureusement, là aussi, les chambres sont occupées, les sofas sont retenus et ils doivent dormir sur un banc. Pourtant, combien de gens pourraient louer des chambres et ne le font pas! Ces chambres inoccupées ne servent que pour le luxe, l'apparat. En cette période que nous traversons, le simple devoir national devrait inspirer plus de sacrifices. Louons les chambres libres. Donnons un peu de confort à ceux qui travaillent pour nous, pour la nation, pour la liberté du monde.

Vaillancourt, de Lac Mégantic, M. et Mme Henri-Louis Vaillancourt de Lac Mégantic, M. Marie-Louis, Laura et Yvette Vaillancourt, St-Evariste, M. et Mme Alphée et Lucien Vachon de Sherbrooke, M. Aurélien Couture de St-Evariste, M. et Mme Jean-Paul Vaillancourt et Mlle Yvette Vaillancourt de Leeds, M. Léonard, Clarence, Nicole, Raymond, Yvonne, Jeanne-Mance, Guy, Viateur, Camilien et Denise Plante, Mlle Raymonde Blais, M. et Mme Emile Vachon, Mlle Yvonne et Marie-Paule Vachon, MM. Fernand et Paul-Eugène Vachon, tous de St-Evariste, M. et Mme Albert Nicole de Disraéli M. Ovide et Philippe Dostie, d'Augusta Maine.

A la suite des parents, on remarquait une foule considérable d'amis de la famille et d'employés du Q.C.R. Nous réitérons nos condoléances à la famille éplorée.

Christophe Colomb

fut un modèle de croyant et d'homme de courage

Il y a 450 ans, Christophe Colomb partit du petit port espagnol de Palos avec une petite flotte et 120 hommes. Il partit au commencement d'août et aborda à San-Salvador vers le milieu d'octobre. Découvrir une nouvelle route vers l'Inde fut le rêve de toute sa vie.

Bien que ce projet fut universellement tenu pour celui d'un visionnaire, Colomb était loin d'en être un. Des navigateurs, des hommes de science en navigation disaient que le projet n'était qu'une chimère, qu'un conte propre aux récits fantastiques. Mais Colomb, qui était bien au courant de la navigation maritime et marin dans l'âme, mena l'entreprise à bonne fin.

St Colomb a pu organiser le voyage, le succès de son aventure est attribuable à quoi? A sa foi à toute épreuve.

Abstraction faite de ses qualités physiques et intellectuelles et de son expérience approfondie en navigation, Colomb a réussi, grâce à sa foi inébranlable, — à sa foi solidement appuyée sur la religion, sur les pratiques religieuses. Ce côté important de sa belle vie a été mis en lumière par des biographes compétents.

Que ce grand amiral ait été d'une piété remarquable, cela a été prouvé à maintes reprises; il a révélé sa grande foi dans nombre d'actions accomplies au cours du voyage.

Il a souvent exprimé, comme étant l'un de ses motifs de l'expédition, de convertir au christianisme les races païennes de l'Inde. On peut dire que cette intention explique, dans une certaine mesure, le zèle déployé par les prêtres et les prélats auprès du trône d'Espagne en faveur de l'entreprise.

Colomb, s'étant adressé au supérieur général de l'Ordre de la Merced pour le rachat des captifs, obtint un prêtre, le Père Padres Solorzano, pour servir de directeur spirituel à la flotte expéditionnaire. Et l'une des premières actions de l'amiral, en quittant Palos, fut de réunir les équipages des deux autres vaisseaux, le Nina et la Nina, dans son vaisseau amiral pour invoquer, tous ensemble, la protection divine au cours de la périlleuse entreprise.

De plus, et souvent au cours de la traversée, révèlent des documents irréfutables, Colomb s'est adressé à la Divinité pour lui demander que

Taschereau Vanier, Murray et Mgr Chaumont parleront le 23

Le comité provincial du Timbre de Noël annonce la première de ses émissions radiophoniques. Celle-ci aura lieu de 9 heures à 9 heures 30 lundi le 23 novembre. — Seconde émission jeudi le 3 décembre, à la même heure.

En coopération avec Radio-Canada, le comité provincial du Timbre de Noël organise deux émissions radiophoniques qui auront lieu, la première lundi le 23 novembre, la seconde jeudi le 3 décembre, de 9 heures à 9 heures 30 du soir. Ces émissions seront diffusées aux quatre coins de la province et atteindront même, par voie de retranscription sur disque, les régions dont les postes ne sont pas reliés directement au réseau.

Le programme de la première émission est maintenant complet. Les orateurs sont au nombre de quatre. On entendra d'abord l'honorable M. L.-A. Taschereau, ancien premier ministre et président-fondateur du comité provincial du Timbre de Noël, et le brigadier Georges Vanier, ancien ministre du Canada en France et commandant du district militaire No 5. L'honorable M. Taschereau et le commandant Vanier parleront du poste CBV. Son Excellence Monseigneur J.-Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal et directeur du comité provincial du Timbre de Noël, et M. Howard Murray, O.B.E., vice-président du Royal Edward Laurentien Hospital et vice-président de la nouvelle ligue antituberculeuse établie dans la métropole, adresseront ensuite la parole du poste CBF.

Le poste anglais CBM participera à l'émission du 23 novembre, ainsi que tous les postes français de Radio-Canada. Les arrangements sont les mêmes pour le 3 décembre, et cette fois encore quelques uns de nos citoyens les plus marquants insisteront sur la nécessité d'une lutte antituberculeuse plus énergique et feront un appel en faveur de la campagne du Timbre de Noël.

Les vaisseaux n'ailent point s'échouer sur des bancs de sable, se briser contre les récifs ou ne soient point détruits par la tempête.

Quand on put apercevoir la terre, il y eut une nouvelle manifestation de foi et de remerciements à la Providence. Après que les vaisseaux eurent abordé le rivage, les cérémonies religieuses furent touchantes et belles et Colomb avait à peine mit le pied sur le sol du Nouveau-Monde, qu'il prit dans ses mains l'étendard de la croix, l'éleva, puis le planta en terre.

L'un de ses historiens rapporte qu'"il adora l'Auteur Suprême de la découverte. Il s'inclina à trois reprises pour adorer; il baisa, en versant des larmes de joie, le sol où l'avait conduit la Divine Providence."

On écrit que Colomb, à la suite d'une cérémonie religieuse que présida le Père Solorzano, donna à l'île le nom de San-Salvador, c'est-à-dire Saint-Sauveur.

La fidélité du grand navigateur envers l'Eglise apparaît d'une façon frappante dans les derniers jours de sa vie. Il rendit l'âme vêtu du 1506, dans la 70ième année de son froc de l'Ordre des Franciscains, ordre religieux qu'il chérissait. Il expira le jour de l'Ascension, le 20 mai 1498. Ses dernières paroles furent: "O mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains!"

Le Coin de l'Ecole

Les Chevaliers du Bon Parler et les Pages continuent le bon travail commencé l'an dernier. Ils s'efforcent de redonner à notre langue toute sa splendeur. Petit à petit leur ardeur gagne la "masse" des écoliers. Aussi remarque-t-on au tableau d'honneur des jetons des noms de vaillants qui ne sont pas encore Chevaliers; ils n'ont qu'à continuer ainsi, et cet honneur leur écherra bientôt.

TABLEAU D'HONNEUR
9ième: Fernand Garant, C.B.P.
8e: La-Denis Marceau, C.B.P.
7e: Claude Michaud.
6e: M. Lacroix, C. Poulin, C.B.P.
5e "A": M. Duchesneau, P.B.P.
5e "B": V. Rodrigue.
4e: Gérard Boulé.

CONCOURS INTERESSANT
Ces jours derniers, les deux sections félicites ont lancé un concours des plus intéressants. Il s'agissait de répondre à cinq questions relatives à l'histoire de notre ville. Plus de 90% des élèves des classes les plus avancées y ont pris part. Suivent les noms de ceux qui conservèrent tous les points alloués:
C.-Aug. Girard, Gaétan Poulin, Fernand Garant, Jn-Paul Legendre, Maurice Legendre, Réal Desbiens, Rosaire Doyon, La-Denis Marceau, Lionel Rancourt, Robert Coulombe, André Picard, Jn-Marie Vaillancourt, Claude Brulotte, Emilien Fluet, Eugène Picard, Jn-Denis Morin, Roger Roy.

Voici comment a répondu l'un des heureux gagnants de ce concours.

1) Nommez les quatre curés qui se sont succédés à la cure de notre paroisse?

Le curé fondateur de notre paroisse est M. l'abbé Jean-Baptiste-Adrien Cousineau; lui succéda M. l'abbé Joseph-Eugène-Edouard Choquette. Puis vint M. l'abbé Jean-Daniel Bernier; et le curé actuel est M. l'abbé Joseph-Arthur Bonin, P.D., V.F.

2) Quel est le plus ancien citoyen de Lac Mégantic?

Le plus ancien citoyen de Lac Mégantic est M. Joseph Girard; il est âgé de 89 ans.

3) En quelle année les deux villages d'Agnès et de Mégantic se sont-ils unis pour former notre ville?

Cette union se fit le 14 mars 1907, en vertu de l'Acte 7, Edouard VII, chapitre 77 (14 mars).

4) Nommez quatre industries ou manufactures de votre ville?

Voici quatre des principales manufactures de Lac Mégantic: La Lake Mégantic Pulp, la Mégantic Manufacturing, la Mégantic Industries Limited, la Coopérative Agricole de Lac Mégantic.

5) Nommez cinq maisons d'éducation de notre ville.

Ces maisons d'éducatons sont: le Collège Sacré-Coeur, le Couvent Notre-Dame, le High School, l'Ecole d'Agnès, l'Institut Commercial.

Environ \$5,677,000 le mois dernier. Les chiffres du Bureau du contrôleur font aussi voir qu'on a payé, le mois dernier, \$120,000,000 en vertu de l'Acte du financement de guerre du Royaume-Uni de 1942.

Les dépenses totales pour les premiers sept mois de l'année fiscale furent de \$2,374,471,038, près de trois fois les dépenses pour 1941, qui furent de \$841,693,432.

FORMIDABLE DEPENSE DE GUERRE

Au cours des sept premiers mois de la présente année fiscale.

Ottawa. — Les dépenses de guerre du Canada dans les sept mois allant d'avril à octobre compris forment un total de \$1,221,736,997, a révélé le bureau du contrôleur du Trésor. C'est plus que deux fois le montant dépensé dans la période correspondante de 1941, qui fut de \$607,397,939.

C'est une dépense quotidienne

Le corps fut déposé, pour quelque temps, dans le couvent de St-François, à Valladolid. Des cérémonies funébres eurent lieu dans l'église paroissiale de Santa Maria de la Antigua. Par la suite, l'on transféra les restes à Séville, puis à la cathédrale de Santo Domingo, en marque de respect de la part du clergé et de la population civile envers le héros qui avait découvert le Nouveau-Monde.

O. W. I.

(Le Travailleur)

LISEZ NOTRE JOURNAL

25 POUSSINS GRATIS

En plaçant, dès maintenant, votre commande de jeunes poussins pour 1943. Choisissez vous-mêmes la date d'expédition. Poussins assortis, mâles et femelles: 10, 11 et 12 sous chacun; poulets: 17, 18 et 20 sous; jeunes coqs: 3 et 6 sous. Ecrivez, demandant notre liste de prix vous faisant l'offre de poussins gratuits. **Goddard Chick Hatchery**, Britannia Heights, Ont. J.N.O.

MADAME ALICE LAMONTAGNE

57, Rue Dollard Téléphone: 89W

Spécialiste diplômée en corset médical "SPENCER"

avise le public qu'elle est en mesure d'ajuster tout genre de support médical et coussin pour hernie, pour dames, hommes et enfants. Aussi support abdominal, dorsal, sacro-iliaque pour le bon maintien et corset de maternité.

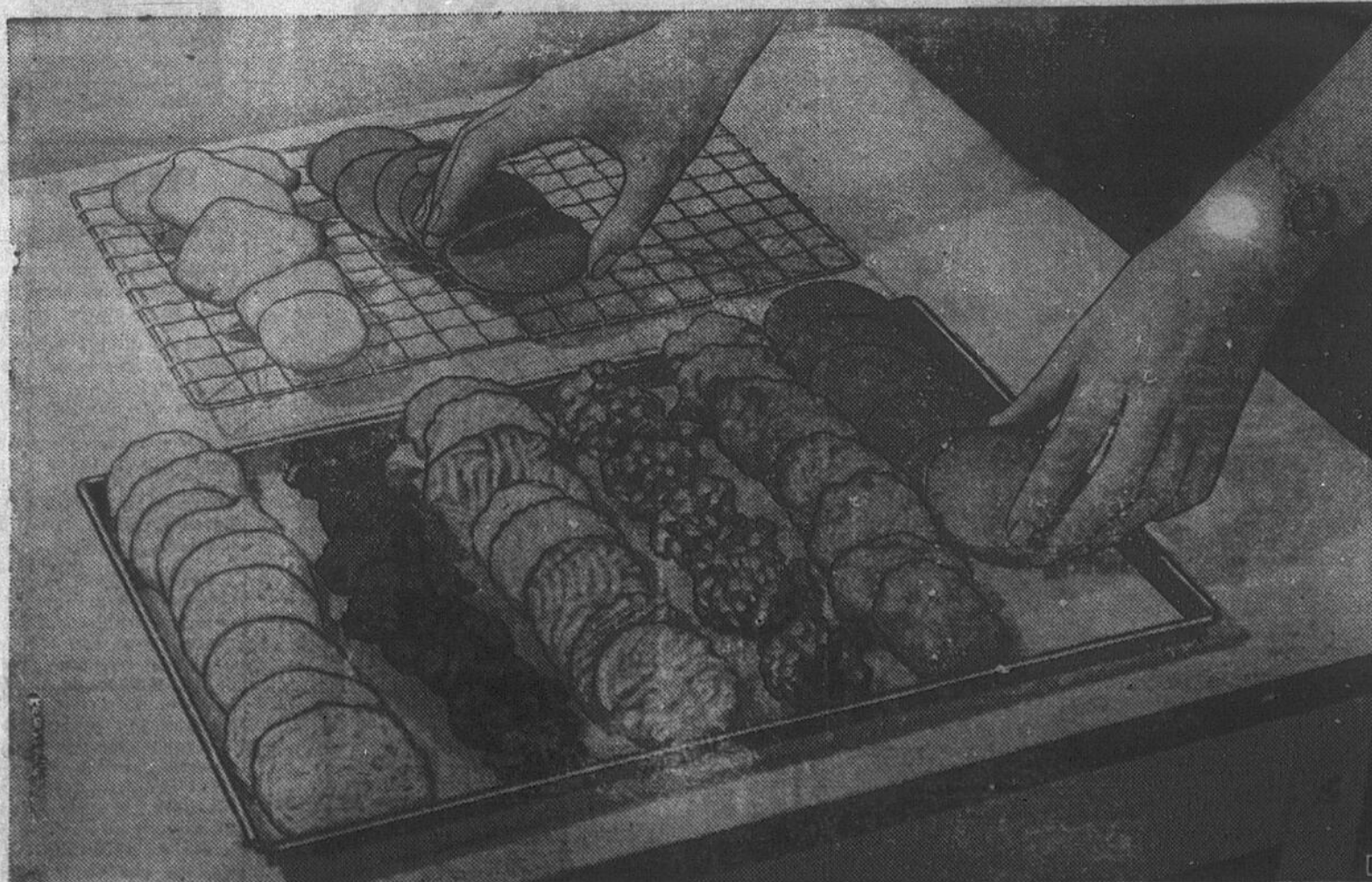
Aussi tous genres de coussins, que le médecin peut prescrire à ses patients.

Cinq années d'expérience — Satisfaction garantie

Présentez-vous, écrivez ou téléphonez à l'adresse ci-haut mentionnée.

J.N.O.

DE BONS BISCUITS QUAND MEME



Mais oui! Ce sont de délicieux biscuits que toutes les ménagères peuvent réussir malgré les restrictions présentes. Des efforts sont faits chaque jour dans les cuisines d'expérimentation, à la Section du Consommateur, au ministère fédéral de l'Agriculture et les recettes ainsi éprouvées sont parfaitement adaptées aux conditions présentes. Adressez-vous à la Division de l'extension et de la publicité, au ministère fédéral de l'Agriculture si vous désirez obtenir ces recettes. Observez bien toutes les directions et vous aurez de délicieuses pâtisseries.